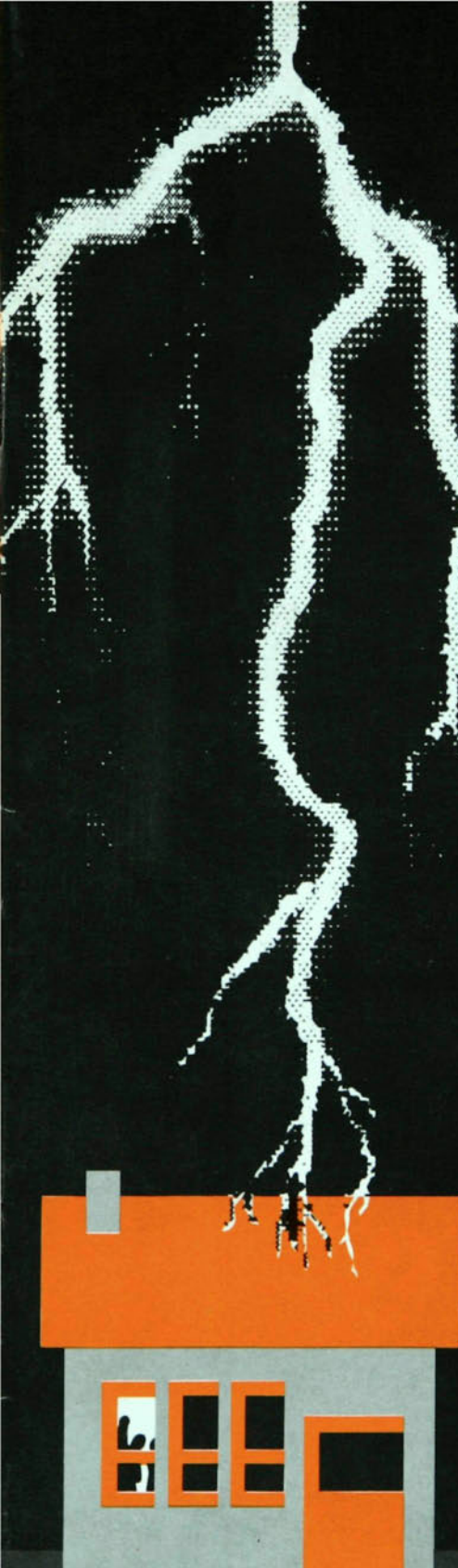




Ouvrière

Decembre 1987

206 / 2,50 \$

DOSSIER
**VIOLENCE
CONJUGALE**

et



Entrevue avec le cinéaste
André Melançon

L'Église et l'homosexualité

URSS: Les ouvriers
à l'heure des réformes

ON NE LOUE PAS QUE DES SALLES

Le 1212 Panet est bien connu. Depuis 13 ans, des milliers de militants et militantes l'ont adopté pour la tenue de leurs congrès, conférences de presse et rencontres...

Mais au Centre St-Pierre, on ne loue pas que des salles. On y offre aussi de la formation en pastorale. Pratique spirituelle de la justice sociale, économie et foi, la Bible et les immigrants, voilà quelques-unes des sessions que nous offrons aux individus.

Téléphonez pour recevoir notre programmation en pastorale.



1212, rue Panet
Montréal H2L 2Y7
(514) 524-3561

Ne manquez pas, en janvier

- Vie ouvrière fait peau neuve: nouvelles chroniques, nouvelle maquette!
- Au sommaire:
un dossier sur les services de garde, un débat sur le NPD, les enjeux de l'année internationale de l'environnement, l'avenir des sectes etc.

NOS ÉCOLES
NE SONT PAS
SUR LA LUNE!

★ Les élèves ne tombent pas du ciel. Ils vivent dans la société québécoise et subissent son influence. Quelle place accorde-t-on au français dans nos milieux de travail, nos médias, notre culture...? Les personnels de l'enseignement font leur part pour améliorer la qualité de l'apprentissage du français. Mais l'essor de notre langue nationale repose sur des facteurs qui débordent largement l'école.

LA QUALITÉ
DU FRANÇAIS
UNE RESPONSABILITÉ
COLLECTIVE

Centrale
de l'enseignement
du Québec

4 Boîte aux lettres

5 Éditorial: Dormir avec un éléphant

Gilles Dugal

6 Qu'est-ce qui fait courir André Melançon?
Une entrevue avec le cinéaste qui nous a donné **Les vrais perdants, La guerre des tuques, Bach et Bottine**. Un homme dont l'utopie est de remplacer les relations d'autorité par des relations de complicité. *Céline Cossette et Martine D'Amours*



10 Les femmes et la Ville, une relation difficile
De la banlieue qui isole les ménagères à la grande ville qui est trop souvent un «no women's land», un portrait enfin féminisé de la situation du logement. *Louise Levac*

12 Jeunes: un article dont vous êtes le héros
Sur le modèle des livres dont vous êtes le héros, un article qui fait le point sur les habitudes de lecture des jeunes. *Sophie Laberge*

23 Le Québec tourne une page
Martine D'Amours
Bande dessinée: Le monde vu d'en bas *Vivian Labrie*



24 URSS: Les ouvriers à l'heure de la réforme
En associant les ouvriers à la «glasnost» et à la «pérestroïka» le secrétaire général Gorbatchev espère d'eux une productivité accrue qui permette à l'économie de sortir de la stagnation. *Luc Duhamel*

26 Église: L'homosexualité au pilori
Nul ne peut revendiquer un droit quelconque d'exister et de vivre son homosexualité, estime Rome. Des chrétiens sont d'un autre avis. *Gilles Dugal*

28 Les marins, des oubliés de la mer
À l'heure des bateaux-usines et des super-pétroliers, la vie des marins au long cours, racontée par un aumônier du port de Montréal. *Monique Tremblay*

15 DOSSIER MOURIR D'AIMER

Trois cent mille femmes sont battues au Québec. Depuis deux ans, rejoignant les organismes communautaires, l'État a décidé de se mobiliser pour combattre la violence conjugale. Les enjeux: protéger les victimes et prévenir la violence.

Martine D'Amours et Marie-Luce Garceau

30 RCM: L'épreuve du pouvoir
Le RCM a prouvé qu'il pouvait bien administrer Montréal. Mais comment s'attaque-t-il au défi de la démocratie? *Jacques Gauthier*

32 Bons baisers de Moscou
L'expérience de trente jeunes ambassadeurs de paix. *Martine D'Amours*

33 Brèves

34 Tables de l'année 1987



Vie ouvrière écrit à ses lecteurs et lectrices

Cher lecteur, chère lectrice,

Vous ne nous avez pas écrit ce mois-ci (sniff!). Aussi avons-nous décidé de vous écrire pour vous donner de nos nouvelles.

Ça adonne bien puisque **Vie ouvrière** brasse pas mal de nouveau par les temps qui courent: l'assemblée générale tenue le 26 septembre a entériné le principe de nouvelles chroniques et d'un nouveau nom pour la revue. Elle a aussi précisé son public-cible et mis sur pied des structures visant à faciliter sa gestion et sa promotion.

Vie ouvrière fera donc peau neuve en janvier. À son dossier, son entrevue du mois, ses chroniques internationale et ecclésiale, elle ajoutera une chronique «baveuse», une page de nouvelles des régions, une page d'informations sur les communautés culturelles et une page de recensions de livres, films, vidéo, théâtre, etc. Elle introduira aussi une rubrique «débat» ou «enjeux»; pour vous mettre l'eau à la bouche, disons que la rubrique «débat» de janvier-février fera place à l'expression de deux points de vue différents sur la pertinence du NPD comme alternative politique. Les chroniques «femmes» et «jeunes» céderont la place à des rubriques «le Québec en mouvements» et «Vivre en 1988»; la première traitera des organisations, luttes et alternatives mises de l'avant par les mouvements sociaux, la seconde de la culture, des modes de vie et des préoccupations quotidiennes.

Quant au nouveau nom, ce sera la véritable surprise. Nos instances se font aller les méninges et nous recueillerons au début décembre le fruit de ce brainstorming. Ce dont nous pouvons vous assurer en revanche, c'est que le changement de nom de **Vie ouvrière** ne traduit pas un changement d'orientations. Pourquoi alors changer de nom? D'abord parce que «Vie ouvrière» ne reflète pas toute la variété de sujets que vous nous avez demandé — et que nous souhaitons — couvrir, toujours du point de vue des intérêts ouvriers et populaires: l'écologie, la culture, les grands débats sociaux et politiques, les rapports hommes-femmes etc. Ensuite parce que nous voulons rejoindre davantage de lecteurs et de lectrices, dont certains sont rebutés par notre nom actuel, qu'ils identifient à «une revue catholique» ou à «un fleuron de la presse communiste».

Selon nos enquêtes, nos lecteurs et lectrices sont soit des diplômés, souvent de niveau universitaire, soit des non-diplômés, mais formés et actifs dans des organisations populaires, syndicales ou alternatives. Conformément au vœu de son assemblée générale, **Vie ouvrière** doit maintenir sans cesse la tension et l'équilibre entre ces deux clientèles-cibles, puisque c'est précisément ce qui assure sa spécificité. En fait, elle cherche à rejoindre encore davantage de personnes ouvertes à des perspectives de changement social, intéressées aux conditions de vie ainsi qu'aux enjeux et débats des milieux populaires ou concernant ces mêmes milieux, et à tout le moins non-réfractaires aux questions religieuses ou spirituelles. Elle compte le faire grâce à un contenu plus riche, un nom plus attrayant, une présentation plus agréable, une promotion mieux orchestrée. Mais elle ne saurait réussir sans votre soutien, votre bouche-à-oreille, vos critiques et suggestions, votre promotion dans vos milieux respectifs. Nous accompagneriez-vous dans ce nouveau tournant?

Martine D'Amours

P.S. On attend vos lettres, hein!

VOLUME XXXVI numéro 206.

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur.

Directeur: Gilles Dugal • **Conseil de direction:** Denise Labelle, Louise Lafortune, Réjean Mathieu, Monique Pellerin Roger Poirier • **Secrétaire à la rédaction:** Martine D'Amours • **Comité de rédaction:** Jean-Guy Casaubon, Normand Comte, René Doré, Isabelle Drolet, Lorraine Guay, Claude Hardy, Raymond Levac, Diane Levasseur, Monique Tremblay • **Membres des sous-comités Jeunes, Femmes, Église, International:** Luce Bédard, Madeleine Bousquet, Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Josée Desrosiers, Sylvie Désautels, Marie-Josée Filion, Jocelyne Gamache, Pierre Gaudreau, Jean Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Fabien Leboeuf, Lucie Lépine, Jean Ménard, Louis Cink Mars, Normand Picard, Jean Tremblay, Pierre Viau • **Abonnements:** Gilles Dugal • **Maquette, montage, comptabilité:** Yolande Hébert-Azar • **Couverture et graphisme:** Anne Brissette • **Bande dessinée:** Vivian Labrie • **Imprimerie:** Payette et Simms • **Photocomposition:** Photocomposition Tréma Inc. • **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél. (514) 525-2513 • **Abonnement régulier:** 15\$/an, de soutien: 20\$/an, 28\$/2 ans, à l'étranger: 18\$/an, **commande de 6 abonnements et plus:** 12\$ chaque.

Références: Les articles de la revue Vie Ouvrière sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR), de la Bibliothèque nationale du Québec • Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement no 0220

Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet, Montréal, Qué. H2L 2V7, tél.: (514) 523-5998.

Dormir avec un éléphant

par GILLES DUGAL

Sans mandat électoral, M. Mulroney s'apprête à signer le traité de libre-échange avec les États-Unis. «C'est la plus grande menace à l'identité québécoise depuis la conquête», affirme la Coalition québécoise contre le libre-échange. Ces sociétés canadienne et québécoise que nous avons bâties depuis la crise sont menacées dans leurs assises. En effet, à trop vouloir nous coller sur l'éléphant américain, quelle marge d'autonomie conserverons-nous sur le plan économique, politique et culturel?

Une excursion sur le Titanic?

Le traité de libre-échange nous est proposé par un pays en déroute financière. Le dollar américain est au plus bas. La balance commerciale Canada-USA est défavorable aux Américains. Le réflexe protectionniste prend le dessus.

Par notre voisin, le traité de libre-échange est vu comme un moyen d'améliorer sa situation économique et d'accroître ses exportations. Mais quel avantage trouverions-nous à nous coller ainsi sur un pays si mal en point? Au plan strictement économique, un lecteur d'un quotidien montréalais comparait le traité de libre-échange à une excursion sur le Titanic.

Le retour aux «lois du marché» supposera que le Canada corrige les «irritants», les «concurrences déloyales» qui empêchent la libre circulation des biens. Le prix à payer risque d'être le sacrifice de notre secteur manufacturier, l'abolition du salaire minimum et des allocations familiales,¹ la réduction des budgets d'assurance-chômage, et surtout **la fin de l'universalité, de l'accessibilité et de l'uniformité de nos services sociaux et d'éducation.** Il faut bien avouer que cet accord ne laisse présager des gains que pour une minorité de Canadiens.

Les éditorialistes du pays ont donné leur accord au traité de libre-échange.

D'autres hypothèses ont-elles été étudiées pour améliorer la santé de notre économie? Si oui, personne n'y a fait écho. Pour nous qui exportons déjà 80% de nos biens vers les États-Unis et en importons 70%, il y aurait sûrement avantage à prendre nos distances par rapport à l'éléphant, avant d'être écrasés par lui. Il y aurait avantage, par exemple, à diversifier nos liens économiques, mais cette alternative n'a pas été étudiée sérieusement: tout ce qu'on nous a présenté c'est le choix entre le libre-échange et le statu quo.

Projet de société

Notre projet de société est très différent de celui des États-Unis. Nous l'avons bâti depuis la crise de '29 par de longues luttes syndicales et populaires et nous y tenons. Le taux de pauvreté et les inégalités sociales sont plus grandes chez nos voisins et cela malgré un taux de chômage plus élevé au Canada.

Cela est dû à notre protection sociale plus développée: législations pour orienter l'évolution de l'activité économique, réglementation du secteur financier et des industries culturelles, législations de protection du consommateur, soutien aux secteurs économiques plus fragiles et aux régions plus défavorisées. Au Québec, plusieurs politiques sociales-démocrates, comme l'assurance-maladie, l'assurance-automobile, la loi anti-briseurs de grève, ont mieux réparti les coûts et réglementé les rapports sociaux. La force des mouvements sociaux explique en partie une plus grande intervention des États canadien et québécois.

Une enquête réalisée par la firme Décima Research en août dernier révèle que deux Canadiens sur trois croient que l'accord de libre-échange privera graduellement le Canada de la faculté de prendre des décisions économiques en toute indépendance. C'est vrai pour notre économie; c'est aussi vrai pour notre culture

québécoise. Comment pourrions-nous, à l'échelle nord-américaine, préserver nos industries culturelles et notre langue, alors qu'elles font l'objet d'une lutte constante au sein de la confédération canadienne?

La signature d'un traité de libre-échange renforce l'alignement canadien sur les positions américaines. Comment pourrions-nous nous démarquer de la politique américaine en Amérique centrale ou en Afrique du Sud? Comment ne serions-nous pas entraînés dans la «paix armée» et dans l'escalade nucléaire? Décidément, les enjeux sont trop considérables pour signer une telle entente sans mandat clair du peuple canadien.

Contre les sacrifices humains

Au risque d'être irrémédiablement classée parmi les «conservateurs à l'esprit sclérosé qui défendent une vision pétrifiée du monde» (dixit certains politiciens et représentants du patronat), **Vie ouvrière** s'oppose avec force à la signature du traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et ce, au nom et en solidarité avec les travailleuses et travailleurs du secteur manufacturier, les sans-emploi, les bénéficiaires d'aide sociale.

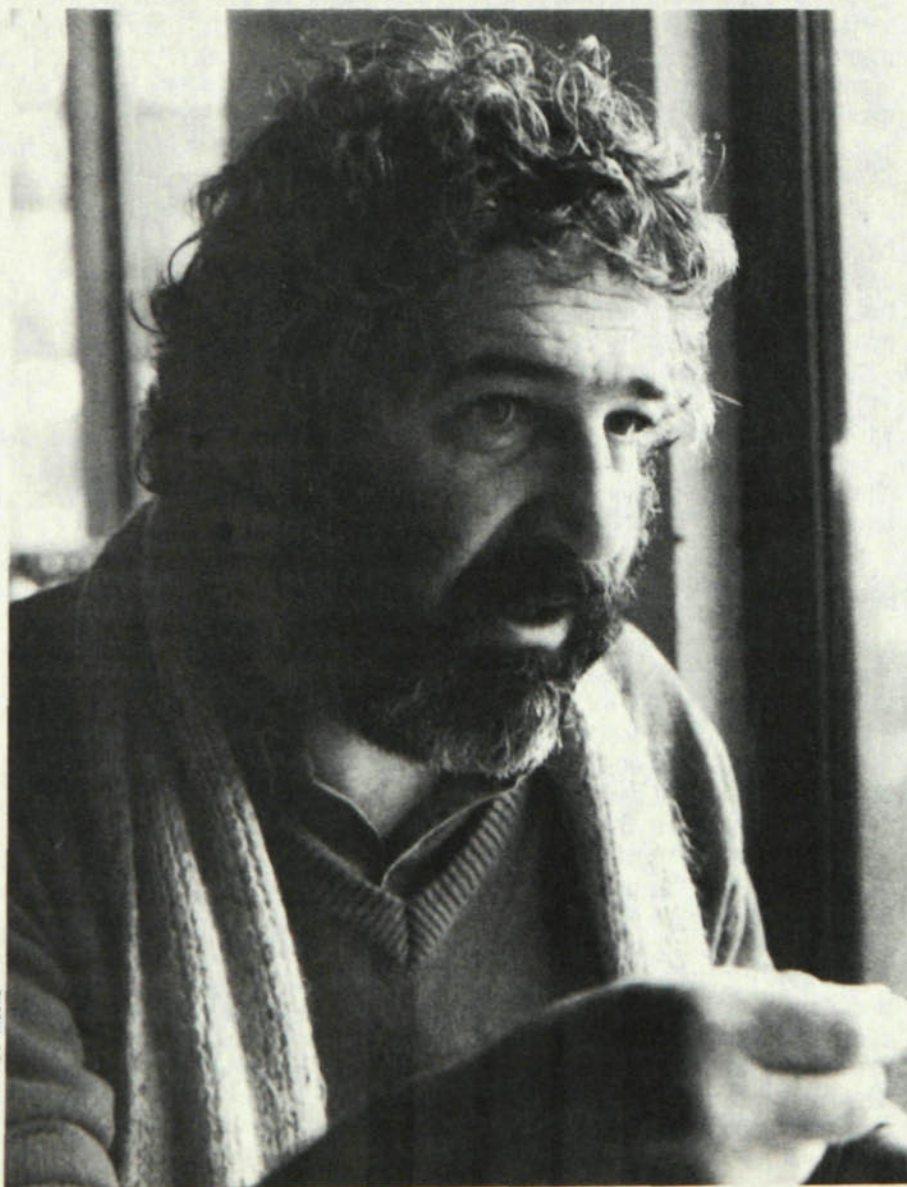
Nous appuyons la prise de position du comité des Affaires sociales de l'Assemblée des Évêques du Québec (AEQ) qui déclarait en septembre dernier: «Le Comité croit discerner dans le projet de libre-échange une expression économique de l'anti-solidarité (...) cette réalité entre en collision avec l'esprit de l'Évangile où nous trouvons un Dieu qui veut plus de vie pour tous et la solidarité économique jusque dans les rapports économiques (...) L'économie n'est pas sacrée et n'a pas droit à des sacrifices humains. Elle doit être pour l'homme et le social et non contre eux.» Δ

¹ Rapports MacDonald (II 599-656-659, 683-687)

² Yves Vaillancourt, **Les politiques sociales à l'heure du rapport MacDonald**, 4 avril 1986.

ENTREVUE

Qu'est-ce qui fait courir André Melançon?



André Melançon ne se définit pas comme un militant. Sa manière de changer le monde, c'est de provoquer un autre regard sur les gens et les choses. Son utopie? Remplacer les relations d'autorité par des relations de complicité.

Melançon n'aime pas être catalogué comme le cinéaste de l'enfance. Mais, de l'enfance précisément, il a conservé la fébrilité, le goût du jeu et la capacité de prendre des risques. Des films comme **Les vrais perdants**, **Le lys cassé**, **La guerre des tuques**, **Bach et Bottine**, en sont les cris de douleur et les éclats de rire.

Recherche et entrevue: CÉLINE COSSETTE

Texte: MARTINE D'AMOURS

RVO: On parle souvent d'André Melançon, cinéaste des enfants. Mais à lire sur vous, on a l'impression que votre véritable passion, c'est le cinéma.

André Melançon: C'est à moitié vrai. Le fait que j'aie réalisé plusieurs films pour enfants a contribué à me coller l'étiquette de spécialiste des enfants. J'avoue que cela ne m'intéresse pas, parce que la dernière chose que je veux être, c'est un spécialiste de quelque chose. Je veux pouvoir rester très ouvert et qu'on me donne

«Depuis l'âge de quatre ans, j'ai une passion pour le cinéma. Encore aujourd'hui, être assis dans une salle où les lumières s'éteignent, où un écran s'allume, c'est presque une forme de religion.»

la liberté d'expérimenter, de faire des erreurs, d'apprendre.

C'est vrai que ma fascination pour les enfants a toujours existé et qu'elle existera probablement toujours. Mais depuis l'âge de quatre ans, je nourris aussi une passion pour le cinéma. J'avais 14 ans quand j'ai vu une télévision pour la première fois mais à partir de l'âge de quatre ans, j'ai commencé à voir des films, que les frères de St-Viateur projetaient à l'école les fins de semaine. Et encore aujourd'hui, être assis dans une salle où les lumières s'éteignent, où un écran s'allume, c'est presque une forme de religion.

Ce qui me fascine surtout, c'est le cinéma comme véhicule. À la base, il y a le fait qu'on me raconte une histoire. J'aime bien les histoires. On croit que les histoires sont réservées aux enfants mais rien n'est plus faux: *Dallas* et *Dynastie* sont des histoires racontées à des millions d'adultes. On peut raconter des histoires à travers l'écriture mais moi c'est à travers le film que j'aime les transmettre. Je me sens plus à l'aise pour raconter des histoires proches de la vie des gens, des choses qui pourraient arriver à ceux qui les regardent.

RVO: Mais vous prenez quand même des risques. Ce n'est pas tout le monde qui raconterait des histoires comme celle du *Lys cassé* (sur l'inceste NDLR)



JEAN DEMERS

Pendant le tournage de *la guerre des tuques*.

ou celle des *Vrais perdants* (sur les enfants qu'on entraîne à la compétition sportive NDLR)...

André Melançon: Le point commun entre ces deux films, c'est l'urgence de dire certaines choses. J'aurais pu attendre deux ans avant de faire un film comme *La guerre des tuques* mais pas pour un film comme *Les vrais perdants*. J'ai eu le goût de pousser un cri parce que ça me faisait mal de voir ces adultes qui investissaient beaucoup de temps pour leur enfant mais qui hypothéquaient, à leur insu, son avenir. *Le lys cassé* appartient beaucoup à Jacqueline Barrette, qui voulait elle aussi crier de douleur, alors on s'est mis à deux pour crier plus fort. Notre désir, c'était de parler aux femmes, aux hommes, aux petites filles qui vivent l'inceste, leur dire que ça peut changer, leur dire qu'on peut en parler...

RVO: On la sent, dans vos films, cette urgence «d'en parler». Mais il ne s'agit pas d'un message précis et fermé, mais plutôt d'une invitation à regarder, à laisser surgir les choses.

André Melançon: Je suis très content quand les gens se rendent compte de cela parce qu'en effet, ce dont je me méfie le plus, c'est de faire une démonstration. La vie est tellement plus complexe qu'un théorème d'algèbre!

Et j'ai pu me rendre compte que dans un film comme *Bach et Bottine*, chaque personne va chercher quelque chose de bien particulier à sa vie. Je pense que la plupart des scénarios contiennent de ces trous blancs, de ces espaces que chacun remplit avec ses émotions, ses expériences.

RVO: Oui, c'est intéressant de constater que *Bach et Bottine* parle autant aux adultes qu'aux enfants.

André Melançon: J'étais très fébrile durant le tournage de ce film, dans lequel j'ai retrouvé des éléments communs avec *Les vrais perdants*. C'était un peu le même message, qui disait aux enfants: «Si vous avez des choses à dire aux adultes, dites-leur donc» et aux adultes: «Si les enfants vous parlent, essayez donc d'être disponibles, de les mettre en confiance.»



Pendant le tournage de Bach et Bottine.

RVO: Vous avez une conception très particulière des enfants. Vous ne les voyez pas simplement comme des êtres immatures, «en formation», mais comme des personnes qui ont déjà toute une vision du monde et dont les adultes peuvent apprendre.

André Melançon: Avant qu'ils ne deviennent «chromés», les enfants ont une position face à la vie qui me fascine. Ce n'est ni toujours facile, ni toujours très rose. Mais ils ont un appétit très fort, qui peut être très nourrissant pour un adulte. Regarde un enfant de neuf mois qui apprend à marcher; c'est éreintant; les adultes ne font pas l'équivalent!

«Mon utopie, c'est de redéfinir les rapports entre hommes et femmes et entre adultes et enfants. Mais attention, il ne s'agit pas de changer l'autorité de place, il s'agit de la remplacer par la complicité.»

Plusieurs adultes encouragent l'autonomie biologique de l'enfant mais utilisent la dépendance émotive, maintiennent une relation de pouvoir face à lui. Bien sûr, c'est un grand risque que de permettre à un enfant de devenir autonome émotivement. Ça remet des choses en question, tout comme dans une rela-

tion amoureuse. «Est-ce que je peux te dire des choses qui peuvent te faire mal, mais qui peuvent aussi te permettre de changer?» À partir du moment où l'on répond oui à cette question, la relation d'autorité se brise et fait place à une relation de complicité. C'est plus compliqué, mais tellement plus emballant!

RVO: Et qu'est-ce que la complicité? Comment s'exprime-t-elle?

André Melançon: On en trouve beaucoup d'exemples chez les enfants. Ils ne se retiennent pas d'exprimer ce qu'ils aiment comme ce qu'ils n'aiment pas. Il y a souvent beaucoup moins de calcul dans une relation entre enfants que dans une relation entre adultes.

Disons que la complicité c'est le sentiment d'être bien avec quelqu'un, qui rend possible la confrontation et l'exploration mutuelles. C'est ce qui permet, à travers une confrontation, d'en arriver à construire quelque chose ensemble. Ça n'arrive pas avec tout le monde. Mais ça peut se produire avec une personne de 10 comme de 60 ans.

RVO: On a l'impression que cette complicité se vit avec les gens avec lesquels vous travaillez...

André Melançon: Je dirais que c'est mon exigence première pour travailler à diriger des comédiens. Cela est vrai pour les

films et encore plus important par exemple à la Ligue nationale d'improvisation. Improviser, c'est très risqué, c'est un peu comme sauter sans filet et le choix de prendre ce risque-là nécessite une complicité avec d'autres. J'ai travaillé avec l'équipe des Noirs pendant six ans. On n'a pas toujours gagné, mais il s'est toujours passé quelque chose entre les membres de cette équipe-là.

RVO: La Ligue nationale d'improvisation donne l'apparence d'un immense jeu dans lequel on peut vivre les valeurs de l'enfance: le rire, la spontanéité...

André Melançon: Pour un comédien, le jeu est relié à l'enfance. Je dirais même qu'un comédien ne peut pas jouer s'il n'est pas connecté sur son «enfant».

Quand on devient adulte, par je ne sais quelle pudeur, on ne se permet plus certains gestes importants, comme celui de jouer. Jouer, c'est «faire comme si», c'est se donner des espaces de folie, de fantaisie absolument essentiels à l'être humain.

Et ça n'appartient pas seulement aux enfants. Regarde l'équipe de baseball qui vient de remporter un match: les gars sautent dans les airs, trépignent comme des enfants qui ont reçu un cadeau! C'est une énergie tellement folle, tellement forte aussi. Pour moi, les meilleurs comédiens sont ceux qui ont conservé le plaisir de jouer.

RVO: L'autorité est un concept que vous remettez constamment en question dans vos films.

André Melançon: Je suis contre toute relation d'autorité. Mon utopie, c'est la complicité, c'est la redéfinition des rapports entre hommes et femmes et entre adultes et enfants. Mais attention, il ne s'agit pas de déplacer l'autorité, de donner tout le pouvoir à la femme ou de faire des enfants-tyrans.

Il y a eu de grands moments de révolution au vingtième siècle. En Russie, en 1917, on a remis en question la relation entre un homme qui s'appelait patron et un autre homme qui s'appelait ouvrier. Et depuis, qu'on soit pour, qu'on soit contre, on ne peut plus parler comme avant des relations patronales-ouvrières. Même dans les pays capitalistes, les gens sont devenus très sensibles au rapport entre un homme qui a du pouvoir et un homme qui n'en a pas. On a commencé à vivre un cheminement semblable dans les rapports hommes-femmes.

Mais si les gens de l'URSS, de la Chine et de Cuba ont connu de grands bouleversements dans leur façon de vivre, en revanche rien de vraiment fondamental n'a changé dans les rapports adultes-enfants.

Moi, ce que j'essaie de faire, c'est de susciter de petits changements. Si après avoir vu **Les vrais perdants**, un père me confie que c'est son troisième fils qu'il amène au hockey mais qu'il ne pourra plus jamais le voir de la même façon, j'aurai atteint quelque chose.

RVO: Mais, étant plus jeune, vous êtes allé un an au Pérou, vous avez travaillé dans Griffin Town, vous avez été éducateur à Boscoville, bref vous avez côtoyé une exploitation très visible, très criante. Où est la continuité entre cela et vos préoccupations actuelles? Y a-t-il un fil conducteur?

André Melançon: Ça m'a toujours révolté de voir un être humain soumis à un autre être humain. Mais je vous le dis comme un aveu, j'ai toujours eu de la difficulté à faire partie d'un mouvement collectif, à m'identifier à un groupe politique ou religieux. J'ai déjà fait partie de groupes mais je n'y étais pas heureux.

Au fond, je me sens tellement peu comme un militant. Certains de mes amis ont une constance dans la défense d'une

cause, une cohérence que j'admire mais que je n'ai pas. Il y a chez moi un côté très désordonné; il y a un noyau dur au centre avec autour des choses qui bougent, éparpillées.

Bien sûr, j'ai des a priori, des convictions qui ne changent pas: sur les relations adultes-enfants, sur l'autorité. Un moment donné je lâche un cri, ou un éclat de rire. Ces morceaux de moi sont comme des îlots, qui peuvent se rejoindre parfois mais mon itinéraire ne se fait pas en ligne droite. Il y a des lieux de ma réflexion par lesquels je repasse, un peu comme on revient s'asseoir dans une pièce d'une maison.

On parle souvent de grandes révolutions; moi j'aime bien les accidents de parcours. Tu marches sur ta route; tu croises quelqu'un ou quelque chose qui change ta vision du monde. Jamais plus tu ne les verras de la même façon.

Un de mes accidents de parcours à moi s'est produit quand j'avais 14 ans. Mon frère m'avait amené à Rouyn voir le film **«La Strada»**, d'un monsieur qui s'appelait Fellini. Quand je suis sorti du cinéma, j'ai dit à mon frère: «Quand je serai grand, je vais faire des films.» L'an dernier, donc 31 ans plus tard, je suis allé au festival de Moscou où **Bach et Bottine** avait remporté un prix et je me suis retrouvé sur l'estrade à côté de Fellini. Je lui ai raconté, très ému, que **La Strada** avait été pour moi un accident de parcours.

RVO: Vous croyez que changer le regard des gens est une façon de changer le monde?

André Melançon: Oui. J'ai vu un jour un film sur les paraplégiques et depuis, je ne peux plus voir les paraplégiques de la même façon. Certaines choses que des enfants m'ont dites dans **La parole aux enfants** ont changé ma façon de voir. À travers mes films j'essaie parfois de créer des accidents de parcours pour moi et pour les autres.

RVO: Votre prochain film sera tout différent des précédents; un «thriller», donc un film destiné à un public adulte. Serez-vous capable de dire aux adultes le même genre de choses que vous dites à travers vos films pour enfants?

André Melançon: Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas possible. Dans une fiction, tu peux faire dire des choses à un

«On parle souvent de grande révolution; moi j'aime bien les accidents de parcours. Tu marches sur ta route; tu croises quelqu'un ou quelque chose qui change ta vision du monde. Jamais plus tu ne les verras de la même façon.»

adulte, à condition de construire une situation dramatique qui le permet.

Mais mon prochain film n'est pas seulement un «thriller». Le «thriller», c'est un prétexte. À l'intérieur de cela, il y a deux hommes qui s'affrontent, qui ont des choses à se dire. À travers mon film, j'explore des thèmes: la réciprocité (C'est bien beau de vouloir rendre quelqu'un heureux, mais lui as-tu demandé son avis?), les relations entre hommes (qu'est-ce qu'on peut se dire? jusqu'où peut-on aller?)

Certaines personnes disent que le fait pour moi de préparer un film avec des adultes représente un revirement complet dans ma carrière. Pas du tout. C'est seulement une facette de plus, un îlot de plus.

RVO: Mais n'est-ce pas insécurisant de délaissier un terrain où vos compétences sont reconnues pour vous avancer en terrain neuf? N'avez-vous pas peur que les gens l'acceptent mal, qu'ils disent: «Melançon ne réussit pas à aller aussi loin avec les adultes qu'avec les enfants?»

André Melançon: C'est certainement insécurisant mais je pense que tous les grands changements se font par tâtonnements, par essais et erreurs. Nous autres adultes, sommes encore plus «bébés» que les enfants: on met des gens sur un piédestal; on leur donne un pouvoir; on accepte mal qu'ils puissent se tromper. Pourquoi ne pourrait-on pas permettre à quelqu'un, qu'il ait 6 ou 45 ans, de continuer de tâtonner, de découvrir, de faire des erreurs?

Bien sûr qu'il y a le doute. Mais le doute ça peut être très stimulant. En fait, le doute ça peut être deux choses: le pied sur le frein ou l'éperon dans les flancs...

Céline Cossette est journaliste.

Les femmes et la ville

Une relation difficile



JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

La ville est trop souvent un «no-woman's land».

par Louise Levac

Une femme âgée est harcelée, depuis la mort de son mari, par le propriétaire de son logement qui veut l'en déloger. Une Haïtienne, cheffe de famille monoparentale, se retrouve, à son grand désespoir, dans un bloc insalubre à Montréal-Nord avec d'autres immigrants.

Une autre cheffe de famille monoparentale, heureuse de vivre dans le Plateau Mont-Royal (ou dans le quartier Montcalm à Québec) en raison des nombreux services qui y existent, doit se résoudre, à l'occasion d'un déménagement, à consacrer une plus forte part de son budget au logement. Que ne ferait-elle pas pour demeurer dans son milieu, riche en réseaux d'entraide entre voisines et à proximité de l'école et des amis des enfants?

Son mari gardant l'auto familiale, une femme de banlieue court au centre d'achats et chez le dentiste avec le petit dernier en autobus — en avance, parce qu'il ne passe pas souvent — et assume au retour du travail toutes les tâches ménagères. Mais dit-elle, «avoir sa maison, c'est important»; et si elle divorçait, à qui irait la maison?

De tels exemples ont été cités au colloque Femmes et Logement, tenu à Montréal les 3 et 4 octobre derniers. Brossant un tableau enfin féminisé de la situation du logement, une centaine de femmes et quelques hommes venu-e-s d'un peu partout au Québec ont discuté de la sécurité dans les logements, des politiques et programmes d'accès à ceux-ci, des interventions alternatives aux recours légaux pour les femmes et des problèmes du harcèlement et de la discrimination¹.

Ont aussi été abordés les problèmes de logement qu'affrontent les femmes âgées, les cheffes de familles monoparentales et les Néo-québécoises. Deux ateliers, enfin, ont traité des impacts sur les femmes de l'élitisation (**gentrification**) des quartiers centraux et de l'inadéquation de l'organisation de la vie urbaine

à leurs besoins. Ce dernier atelier, dont nous traiterons en y incluant des propos tenus dans certains autres, permettait de comprendre globalement, au-delà des histoires d'horreur de chacune, l'origine de nombreux problèmes vécus par les femmes par rapport au logement mais aussi au transport, aux services, aux espaces publics...

Un espace urbain hostile

Dominique Masson, personne-ressource de cet atelier, soulignait que la banlieue, conçue en fonction du couple avec enfants, offre peu de services collectifs comme les garderies, buanderies, établissements de santé et de services sociaux. S'y pose avec acuité le problème des transports; l'auto est presque une nécessité.

Quand le mari accapare l'auto et que des arrangements sont impossibles, reste le transport en commun, là où il existe, dont les femmes constituent une clientèle captive. À Québec, 65% des usagers de l'autobus sont des ... usagères. Mais les

horaires sont souvent peu flexibles, surtout hors des heures de pointe. D'où le «blues de la ménagère» isolée dans son bungalow ou les difficultés de celle qui travaille à l'extérieur.

Dans les quartiers centraux au contraire, le transport en commun procure un accès plus aisé à de nombreux services collectifs. Il y a de petites rues commerciales où s'approvisionner et des emplois à proximité. Généralement, les réseaux d'aide informelle y sont plus actifs et les mentalités plus ouvertes qu'en banlieue. Les types de logements y sont plus diversifiés et, jusqu'à récemment, on pouvait en trouver à prix abordable.

Ce tableau idyllique, signalait Dominique Masson, est malheureusement temporaire pour bon nombre de femmes à cause de l'élitisation qui grignote peu à peu ces quartiers. Le marché locatif privé y fournit de moins en moins de logements décentes à bon compte; on y bâtit moins de logements sociaux qu'auparavant et plus de condos.

Les immigrantes cheffes de familles monoparentales, souvent moins instruites, ont, quant à elles, des difficultés parfois avec les démarches légales comme le bail, surtout quand elles maîtrisent mal la langue d'ici, ou ont peine à trouver un logement pour abriter leur trop (se font-elles dire) grosse famille. Et quand elles font partie d'une minorité visible, elles se retrouvent ghettoïsées dans des quartiers «ethniques», St-Michel, Montréal-Nord, Côte-des-Neiges ou, de plus en plus, en banlieue comme à Rivière-des-Prairies.

Cela, rappelait Suzanne LaFerrière, personne-ressource au colloque, amène de nombreuses femmes à devoir s'exiler hors de ces quartiers, perdant le milieu de vie qu'elles s'y étaient créées et l'accès aux services collectifs. Ainsi, dans le Montréal métropolitain, on a noté des déplacements de populations démunies des vieux quartiers de plus en plus loin du centre-ville. Trente mille ménages au-

raient été touchés jusqu'à maintenant, soit autant que lors des démolitions des années 60 et 70.

Pourquoi les femmes?

Les femmes étant globalement plus pauvres que les hommes, elles se trouvent plus démunies face aux hausses de loyer ou de valeur des logements. Les femmes seules ou cheffes de familles monoparentales, plus nombreuses dans les quartiers centraux qu'ailleurs, sont particulièrement en danger d'être délogées. Comme le soulignait Damaris Rose, panéliste au colloque, il y a un mouvement — ou rejet — vers la banlieue de la monoparentalité.

Ces familles monoparentales sont souvent refoulées dans des «walk-ups», bâtiments à plusieurs logements parfois insalubres, toujours déprimants. Elles se trouvent marginalisées dans la banlieue où la tolérance est faible face à la pauvreté et aux modes de vie non «orthodoxes».

Où alors, pour rester «en ville», ces cheffes doivent rogner sur la bouffe pour payer un loyer plus élevé. Elles déménagent souvent et pas loin, comme le démontre une enquête menée par Françoise Mondor, personne-ressource au colloque, parce qu'elles tiennent à conserver leur milieu et celui de leurs enfants. Certaines trouvent des formules intéressantes comme les coopératives d'habitation (dans lesquelles, en 1987, un ménage sur quatre est une famille monoparentale) ou la copropriété indivise² privilégiée par les femmes plus instruites mais contractuelles.

En outre, soulignait Dominique Masson, le fait que les femmes travaillent plus à l'extérieur tout en continuant d'assumer la majorité des responsabilités familiales, leur nuit. Ces super-femmes, la plupart des femmes en fait, composent tous les jours avec la forme de leur ville: trajets vers la garderie, l'école, le médecin, les magasins, etc.

Finalement, toutes les femmes étant susceptibles de subir violence sexuelle ou harcèlement, elles se composent une géographie personnelle de leur ville et de leur quartier, truffée de lieux interdits, ruelles, parcs, zones industrielles, la nuit surtout mais le jour aussi parfois. On n'a probablement pas encore évalué l'ampleur de la différence entre les rapports qu'entretiennent les femmes et les hommes avec la ville...

Des solutions ou des rêves?

Comme en faisait foi le colloque, des femmes se mobilisent un peu partout en prenant conscience de l'ampleur et de la spécificité des problèmes de logement qu'elles vivent. Même s'il s'intitulait «Un dossier à ouvrir», déjà pointaient des pistes de solutions ou, du moins, des dénonciations communes.

On a déploré les nouveaux critères créés par le ministre de l'Habitation, André Bourbeau, pour la sélection des requérants aux HLM: plus de couples avec enfants, moins de familles monoparentales («il y en aurait trop», dit le ministre). On a rappelé que dans le Montréal métro plus de 25% des ménages ayant des problèmes de logement sont de ce type, alors que le nombre de logements sociaux construits diminue d'année en année.

Dans les quartiers populaires, la revendication du maintien de la population en place est revenue comme un objectif-clé pour les participantes au colloque. Les femmes n'ont toutefois pas attendu pour bouger. Ainsi, à Québec, en juin 1987, un comité de femmes intervenait aux audiences publiques sur le plan directeur d'aménagement³ et remettait en question les options de la Ville de Québec, en préconisant plutôt la formation ou le renforcement de quartiers plus multifonctionnels, de zones auto-suffisantes un peu partout sur le territoire.

Toutefois, quelques personnes-ressources et participantes ont mis en garde contre un discours trop simpliste: que devient la «solidarité féminine» quand les gentrificateurs sont des ... gentrificatrices? Δ

1. Une enquête accablante sur ces deux derniers sujets a été publiée par le Comité-Logement Rosemont/FRAPRU, **Discrimination, harcèlement et harcèlement sexuel**, rapport de l'enquête Femmes et logement, Montréal, avril 1986. VO en a rendu compte dans le numéro 194, pp. 32.
2. Contrairement à la copropriété divise (condominium) où chacun possède son propre logement, la copropriété indivise fait en sorte que les copropriétaires possèdent conjointement l'ensemble du bâtiment et en assument conjointement la responsabilité.
3. Groupe de travail «Femmes et ville». **Mémoire présenté aux audiences publiques sur le plan directeur de la Ville de Québec**, avril 1987.

Louise Levac est journaliste et membre du collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal.

Un article dont vous êtes le héros

par Sophie Laberge

Vous êtes un jeune reporter et avez pour mission de découvrir ce que vos pairs lisent. Vos aînés disent qu'ils sont incultes et ne savent pas écrire: ils seraient intoxiqués à l'audio-visuel. («l'idiot-visuel», disait l'écrivain Jacques Ferron, lors d'une entrevue télévisée...). Étant donné que la mode est maintenant aux **livres dont vous êtes le héros**, vous vous proposez d'écrire un article dont vous êtes pour ainsi dire l'objet et l'auteur.

A

Vous vous retrouvez dans le centre-ville: au nord se trouve la Bibliothèque municipale, au sud, la librairie **Que des livres**, à l'est une tabagie et à l'ouest, un cinéma. Un policier s'approche de vous et vous ordonne de circuler. Vous allez: Vers le nord (rendez-vous au paragraphe H)

Vers l'est (rendez-vous au paragraphe F)

Vers le sud (rendez-vous au paragraphe G)

Vers l'ouest (rendez-vous au paragraphe B)

B

Vous avez déjà vu le film sur vidéo. L'hypertrophie de l'audio-visuel vous a atteint et vous éloigne de l'écrit. On dit que vous ne savez ni lire, ni écrire (vous avez tout de même pu lire le titre du film! — Ce n'est pas les mots que vous avez reconnus: c'est l'affiche!). Il est statistiquement probable que vous fassiez partie de ces illettrés qui ont pu passer à travers le cours secondaire en ne possédant que les habiletés de lecture et d'écriture minimales. Bref, vous faites partie de ceux qui n'aiment pas lire, peut-être surtout à cause de l'omniprésence des médias audio-visuels qui font que vous n'avez même plus besoin de lire la partie des sports dans le journal pour connaître les derniers résultats.

Vous rentrez chez vous (rendez-vous au paragraphe D)

Vous allez vers l'est (rendez-vous au paragraphe F)

Vous allez à la bibliothèque (rendez-vous au paragraphe H)

Le sud vous attire (rendez-vous au paragraphe G)

C

Vous avez décidé de revoir le film, même si vous le connaissez presque par cœur (vous l'avez vu quatre fois). On tente une thérapie de désintoxication radicale: vous êtes prisonnier de la salle jusqu'à ce que mort s'ensuive. Votre lecture s'achève ici. (Si vous voulez tout lire, recommencez à A.)

D

Arrivé à la maison vous sombrez dans un sommeil aussi profond que celui de la Belle au Bois dormant, peut-être à cause de cet article (votre lecture s'arrête ici)

E

Si vous n'êtes jamais allé à la bibliothèque (paragraphe H), vous y allez (rendez-vous au paragraphe H)

Si vous êtes déjà allé à la bibliothèque vous empruntez le livre et:

Vous rentrez chez vous (rendez-vous au paragraphe D)

Vous retournez au cinéma (rendez-vous au paragraphe C)

Vous allez au cinéma pour la première fois (rendez-vous au paragraphe B)

Vous allez vers l'est (rendez-vous au paragraphe F)



F

Chemin faisant, vous arrivez devant une tabagie qui semble vendre un grand choix de périodiques. Vous décidez d'entrer. Il est relativement peu probable que vous vous dirigiez vers les quotidiens, surtout si vous n'avez complété que des études secondaires: si vous le faites, vous êtes peut-être un garçon qui achètera **Le Journal de Montréal**, pour la section des sports. Si vous achetez **La Presse** ou **Le Devoir** vous n'êtes pas jeune ou alors vous faites partie d'une minorité du groupe des 15-25. **The Gazette** ne vous intéresse pas: si vous aimez regarder la télévision en anglais, vous n'appréciez cependant pas d'avoir à lire dans cette langue.

Il est beaucoup plus probable que vous vous dirigiez vers les magazines. Vers ceux de mode, de beauté ou du style **Wow** si vous êtes une fille. Vous êtes une des meilleures clientes des vendeurs de magazines. Il faut dire que selon beaucoup d'études sérieuses, en moyenne, vous lisez plus que vos pairs masculins (la proportion varie selon les études en question). Ceux-ci sont d'ailleurs plus portés vers les revues spécialisées sur la

moto, l'auto ou encore l'informatique. Par contre, que vous soyez de l'un ou l'autre des sexes, il est aussi fort probable que vous vous dirigiez tout droit vers la revue **Croc**, qui semble être des plus populaires. Peu d'entre vous seront attirés par des revues d'information générale, à moins que la couverture ne semble traiter d'un sujet qui vous intéresse particulièrement. Si vous achetez une revue de vulgarisation scientifique ou tout autre revue relativement spécialisée (dans ce cas-ci, peu importe qui vous êtes), il est fort probable que vous le faites régulièrement; vous êtes encore minoritaire.

Il est tout de même intéressant de souligner que pour plusieurs, l'achat de périodiques est justifié par leur coût relativement bas, le traitement visuel soigné et la brièveté des textes. À remarquer: la catégorie des périodiques est celle où l'on retrouve un taux élevé de consommation de produits québécois (chez les 15-25 ans). Vous n'avez plus rien à faire ici et sortez de la boutique. Vous:

Décidez de retourner chez vous. (rendez-vous au paragraphe D)



Vous trouvez que vos achats ont sérieusement grevé votre porte-feuille. Vous décidez d'aller faire un tour à la bibliothèque, parce que c'est gratuit. (rendez-vous au paragraphe H)

Vous n'êtes pas encore allé au cinéma et vous pensez que cela vous changera les idées (rendez-vous au paragraphe B)

Vous décidez de retourner au cinéma (rendez-vous au paragraphe C)

G

Vous êtes maintenant devant la librairie **Que des livres**. C'est une des rares fois que vous entrez dans un endroit où l'on

ne vend vraiment que des livres (l'endroit où vous achetez vos bouquins est plutôt un papeterie). Vous regardez la «marchandise», mais quand vous apercevez le prix, vous avez de travers.

Vous entrez, achetez le bouquin et retournez chez vous, ayant vidé votre porte-feuille (rendez-vous au paragraphe D)

Vous décidez d'emprunter le livre à la bibliothèque (rendez-vous au paragraphe E)

Vous décidez de retourner au cinéma (rendez-vous au paragraphe C)

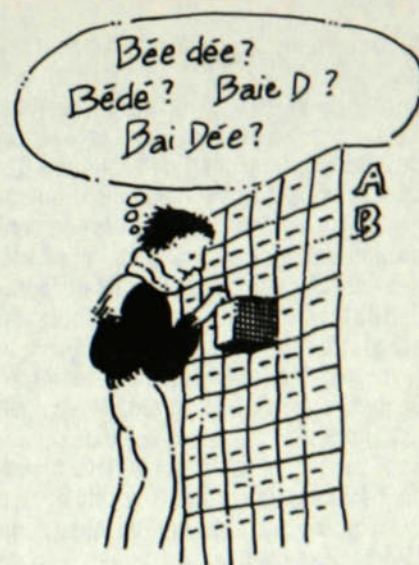
Vous décidez d'aller au cinéma (rendez-vous au paragraphe B)

Vous décidez d'acheter un magazine, c'est moins cher (rendez-vous au paragraphe F)

H

Vous arrivez à la bibliothèque. C'est ici que vous vous procurez la majorité des textes que vous lisez (hormis ceux qu'on vous oblige à lire à l'école, qui sont en général disponibles sur place). Que ce soit pour une recherche, la simple envie de relaxer (car il est maintenant possible d'écouter de la musique tout en lisant votre *Gaston Lagaffe* préféré) ou d'en savoir plus sur le fonctionnement de votre motocyclette, vous venez ici. Dans le fond, vous aimez bien les livres, mais c'est beaucoup plus économique de les emprunter que de les acheter (pensez: un policier de «Série Noire» coûte au moins \$7.50... et ce n'est pas le genre de livre qu'on lit deux fois...). Bon, vous vous dirigez maintenant vers les rayons. Par quoi commencer?

Les premiers livres que vous rencontrez sont des bandes dessinées. Cette catégorie constitue de loin (ou d'assez loin) la catégorie la plus populaire dans votre groupe d'âge (quoique cette proportion diminue de façon inversement proportionnelle à votre âge et à votre niveau de scolarité). Vous lisez de tout, mais ce sont encore les *classiques* et les *nouveaux classiques* qui vous sont le plus familiers: Astérix, Tintin, Spirou, Gaston Lagaffe, Lucky Luke, Mafalda, Garfield, Boule et Bill, etc. Vous vous intéressez aussi à d'autres formes de BD, mais là on n'a plus de consensus. De toute façon, ce n'est pas votre intention d'élaborer longuement là-dessus, vous vous contenterez d'évoquer quelques caractéristiques de ce type de livre: textes brefs (sauf pour Achille Talon, qui n'est d'ailleurs pas très



populaire), humour, aspect visuel attrayant.

La BD qui vous intéressait a déjà été empruntée. Vous vous retrouvez devant le rayon des livres de références. Comme vous n'avez aucune recherche à faire, vous vous en éloignez rapidement, non sans avoir lorgné les livres d'informatique. Un dictionnaire a failli vous assommer en tombant à un cheveu de votre tête. Vous ressentez d'ailleurs une peur intense à chaque fois que l'on prononce ce mot devant vous. Vous vous contentez du **Micro-Robert** ou du vieux Larousse de votre frère aîné. (En effet, des statistiques effarantes révèlent que peu de jeunes possèdent un dictionnaire à la maison, ce qui est tout de même un outil essentiel, même pour un lecteur occasionnel.)

Ouf! Vous vous en êtes sorti vivant. Devenu jeune fille de faible niveau de scolarité, vous êtes maintenant dans le rayon des *romans romantiques*, catégorie fort populaire. Vous hésitez longuement entre les Harlequin, les Baldaquin (sans blague...) et les Barbara Cartland. Vous cherchez celui qui se distinguera des autres par son originalité. Pas facile! Tous ces livres ont en commun des intrigues mettant en scène des hommes beaux, intelligents, autonomes et des femmes belles et soumises qui au début, sont en conflit et qui finissent par s'aimer passionnément dans des lieux tous plus exotiques les uns que les autres. Quant au style de cette pseudo-littérature... plutôt faible (un français résultant d'une traduction de qualité douteuse, dans bien des cas) et tout aussi stéréotypé que les intrigues. Des trucs du genre: «leurs bouches se rencontrèrent...». Seul «avantage» de

cette catégorie: son coût relativement faible.

Vous avez repris votre état normal. Vous êtes maintenant dans la section *Best-sellers*. La plupart des bouquins devant vous sont des traductions d'ouvrages américains dont on a déjà fait ou dont on fera des mini-séries. Déjà, au niveau des intrigues, on constate une amélioration de la variété. Des caractéristiques: en général, l'héroïne (plus souvent que le héros) est d'origine modeste et se retrouve dans un milieu social plus élevé, cela grâce à sa ténacité; elle n'échappe cependant pas à l'amour. C'est *le Rêve américain* devenu livre. Quant au style, rien d'extraordinaire, quoique la qualité du français est relativement bonne (variant toutefois d'un livre à l'autre). Lecteur cible: Monsieur et Madame Tout-le-Monde, ce qui englobe souvent Jeune Tout-le-Monde. Désavantage principal: coût élevé.

Vous êtes maintenant dans le rayon des romans policiers et fantastiques, catégorie la plus populaire, autant chez les gars que chez les filles. Ce que vous trouvez intéressant, c'est de ne jamais savoir comment ça finit. En plus, il y a de l'action. Dans le fantastique, Hitchcock et Stephen King remportent la palme: il semble que vous aimiez vous faire conter des peurs. Dans la catégorie policier, c'est Agatha Christie que vous connaissez le mieux: Hercule Poirot et Miss Marple ne vous ont jamais déçu. Vous avez entendu parler d'Arsène Lupin et de Sherlock Holmes, mais il vous semblent un peu démodés avec leur allure du début du siècle. Au niveau du style, rien de fantastique (c'est le cas de le dire!). Quant à l'intrigue: il se commet un crime et le lecteur suit l'enquête. Vaut mieux emprunter qu'acheter car quand on sait qui est le coupable, ça devient ennuyeux de relire.

Du monde du crime, vous êtes maintenant passé à celui de la science-fiction et des livres dont vous êtes le héros (cela vous rappelle quelque chose...). Dans le premier cas, vous vous retrouvez dans un monde d'humanoïdes où l'exploration et le combat sont de mise. Vous ne constituez toutefois pas une catégorie numérique importante; par contre, vous êtes fidèle (et généralement du sexe masculin). Asimov est un de vos auteurs préférés. Dans le deuxième cas, vous avez toujours un dé dans vos poches, car c'est essentiel pour les combats. Il vous arrive de mourir plusieurs fois avant de terminer

vos aventures, mais vous recommencez, bien décidé à sortir du labyrinthe de mots dans lequel vous vous êtes engagé. En gros, on peut décrire les livres dont vous êtes le héros comme étant une aventure (de la préhistoire à la Révolution française, jusqu'en l'an 3000 sur une planète inconnue) dont le lecteur choisit l'ordre des péripéties, soit par déduction, soit à l'aide de dés. Chose certaine, il faut aimer les mathématiques pour tenir ses points de vie ou de combat à jour! Ce type de livre a aussi ses stéréotypes: vous devez être le bon pour «gagner». Quant au style, on ne peut s'empêcher de remarquer l'omniprésence de la deuxième personne...

Vous approchez de la sortie mais ne pouvez éviter le rayon de littérature. Vous y reconnaissez de nombreux livres que l'on vous a obligé à lire à l'école: Saint-Exupéry, Balzac, Hugo, etc. Par contre il vous est aussi arrivé de faire des «trips»: vous aviez décidé de lire **Eugénie Grandet**, **Candide** et vous avez aimé ça. Vous êtes maintenant devant la section des livres québécois: comme tout le monde, vous avez lu **Maria Chapdelaine**, **Ménaud maître draveur** et **Le Survenant** à l'école. **Le Matou**, c'est vous qui l'aviez

choisi, mais vous n'êtes pas sûr du nom de l'auteur (sérieusement, interrogez des gens à la bibliothèque municipale et vous me croirez.). Nommez un auteur québécois... Michel Tremblay. Quel livre avez-vous lu de lui? Euh... C'est un fait: les jeunes, en général, ne connaissent pas ou peu les auteurs québécois. Pour beaucoup d'universitaires, Hubert Aquin, c'est le nom d'un pavillon de l'UQAM, point. Comment peut-on lire des livres d'ici si on ignore qu'ils existent? Même la science-fiction ne trouve pas de solution à ça.

La porte devant vous:

Vous êtes fatigué et rentrez chez vous (rendez-vous au paragraphe D)

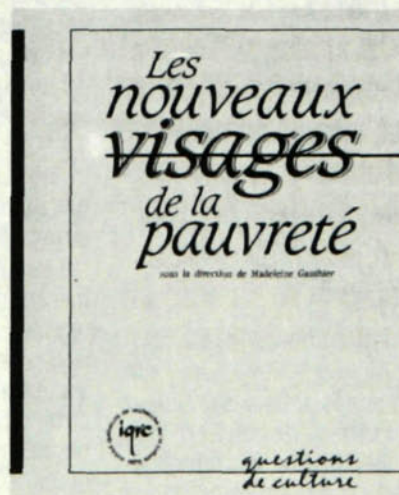
Vous décidez d'aller vers le sud et vers l'est (rendez-vous au paragraphe F)

Vous marchez vers le Sud (rendez-vous au paragraphe G)

Vous décidez d'aller au cinéma (rendez-vous au paragraphe B)

Vous êtes déjà au cinéma et décidez d'y retourner (rendez-vous au paragraphe C)

Sophie Laberge est étudiante. Elle a été collaboratrice à la Presse étudiante du Québec et au journal étudiant du cégep de St-Jean.



Comment notre époque définit-elle la pauvreté? Qui sont les nouveaux «pauvres»? Les auteurs-ques qui sont tous québécois jettent une lumière nouvelle sur ces questions. Ce livre a été écrit sous la direction de Madeleine Gauthier.

Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal, 1987, 258 p. 18.50\$ en spécial: 15.00\$

Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1987.

LIBRAIRIE DES ÉDITIONS PAULINES

4362 rue St-Denis, Montréal, H2J 2L1 tél.: (514) 849-3585

MOURIR D'AIMER



ROBERT FRECHETTE

Comme une dizaine d'autres femmes avant elle en 1987, Hélène Lizotte a succombé aux coups de son agresseur. Trois cent mille femmes sont battues au Québec. Trois cent mille hommes violentent celles qu'ils prétendent aimer.

Depuis deux ans, rejoignant les organismes communautaires qui occupaient jusqu'ici le terrain, l'État a décidé de se mobiliser pour combattre la violence conjugale. Mais on ne peut s'empêcher de constater les limites du système à assurer la protection des victimes et la prévention de la violence.

Recherche et entrevues: MARTINE D'AMOURS et MARIE-LUCE GARCEAU
Texte: MARTINE D'AMOURS

Coup sur coup

par MARTINE D'AMOURS et MARIE-LUCE GARCEAU

« **I**l était violent. Il me mettait dehors au mois de novembre quand il faisait de grosses tempêtes. Dehors sans rien sur le dos. Je le suppliais de me laisser entrer. Il ne voulait pas. Après, ce sont les enfants qui criaient après lui mais il ne voulait pas que les jeunes m'ouvrent la porte. Je m'étais habituée et je cachais un habit de ski-doo dans le hangar parce que je passais toute la nuit là. »¹

Une sur huit

Voilà le nombre de chances que chaque Canadienne a de gagner à la triste loterie de la violence conjugale.

Le Comité permanent sur la Santé, le bien-être et les affaires sociales de la Chambre des communes écrivait en 1982: «Battre sa femme, ce n'est ni la gifler ni lui lancer la vaisselle au visage: c'est l'étrangler, lui donner des coups de pieds et de poings, la mordre, l'agresser sexuellement, la menacer et la frapper avec le premier objet qui vous tombe sous la main.»

Cela peut aller jusqu'au meurtre. Au Canada, près de 20% des homicides sont commis par le conjoint de la victime; dans 83% de ces cas, c'est la femme qui est tuée par son mari, rapportait en 1985 le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF).

Mais ce qui blesse souvent plus profondément que les coups, c'est la violence verbale et psychologique. Une enquête très complète réalisée récemment par Linda MacLeod regorge de témoignages: «Ce qui me blesse le plus, c'est la façon dont il s'arrange pour que je me sente sale, répugnante. Il me traite comme une chienne, pire même. Il n'arrête pas de me répéter que je suis laide et que je ne suis bonne à rien. Il me crache dessus. Ça ne lui suffit pas de me frapper à coups de pied et à coups de poing. Il me crache dessus. Parfois, je pense que tout est préférable, même les coups, à ce sentiment d'être tombée si bas.»²

Physique et psychologique, la violence se prolonge souvent au plan sexuel. Une

recherche effectuée récemment pour le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence révèle que sept femmes sur dix maltraitées physiquement ou psychologiquement à l'intérieur de leur relation conjugale sont aussi agressées sexuellement par leur conjoint.³

Au terme de sa recherche, Linda MacLeod est amenée à définir ainsi la femme battue: «c'est celle qui a perdu sa dignité, son autonomie et sa sécurité, qui se sent prisonnière et sans défense parce qu'elle subit directement et **constamment ou de façon répétée** des violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles ou verbales. C'est celle qui doit essuyer des menaces continuelles et qui voit son amoureux, mari, conjoint, ex-mari ou ex-amoureux — homme ou femme — se livrer à des actes violents sur ses enfants, ses proches, ses amis, ses animaux familiers ou les biens auxquels elle tient. Aussi l'expression «femme battue» engloberait-elle toutes les répercussions des violences infligées à la femme elle-même, à ses enfants, à ses amis et parents et à la société dans son ensemble»⁴. Les chiffres reflètent mal toute l'ampleur de cette réalité, mais les données les plus courantes parlent d'un million de femmes battues au Canada, et de 300,000 au Québec.

Au-delà des classes sociales

La violence ne fleurit pas dans les foyers ouvriers davantage que dans les autres. Certes, les conjointes qui fréquentent les maisons d'hébergement et de

transition pour femmes violentées sont souvent celles qui n'ont pas d'autre ressource: selon MacLeod, les pensionnaires des refuges sont jeunes, sous-scolarisées et mères d'enfants en bas âge. Il est fort possible que plusieurs n'aient jamais eu d'emploi salarié; la plupart sont sans travail à leur arrivée à la maison d'hébergement.

Mais cette statistique signifie simplement que les plus pauvres se ramassent dans les refuges, alors que d'autres ont les moyens de se louer un appartement, de loger chez des ami-e-s ou d'aller cacher leurs bleus en Floride. La violence conjugale ne connaît pas de classes sociales.

Qu'ont-elles de spécial ces femmes qui subissent coups et injures? Après la violence, elles se ressemblent toutes: elles sont isolées, elles ont honte, se sentent coupables, ont une faible estime d'elles-mêmes et vivent avec la peur au ventre. Mais avant que la violence ne marque leur existence, elles n'étaient ni totalement opprimées, ni particulièrement dépendantes. Dans une étude qui explore la personnalité des femmes avant qu'elles ne deviennent les victimes de sévices, Lenore Walker a montré que les femmes battues se perçoivent comme plus ouvertes que la moyenne dans leurs rapports avec les hommes.⁵

Et qu'ont-ils de particulier ces hommes batteurs? Pas plus que leur conjointe, ils n'appartiennent à une classe sociale particulière. Marc-André Houle, intervenant dans le groupe CHOC (collectif pour hommes opprimés et colériques) rapporte que dans son expérience et selon la littérature, l'homme violent est souvent isolé socialement, très rationnel, rigide et dépendant affectivement. Il aurait une faible estime de lui-même, une difficulté à communiquer et une vision stéréotypée des rôles. Il a tendance à résoudre ses conflits par la violence.

Robert Philippe, psychologue et directeur de Pro-GAM (projets-groupes au masculin) rapporte que ses clients sont des hommes qui, devant une situation frustrante, n'ont pas la flexibilité d'évaluer d'autres alternatives. Alors ils cognent. Plusieurs sources soulignent que les hommes battent pour «garder le contrôle», pour «plier les femmes à leur volonté», dans une société qui consacre le pouvoir de l'homme sur la femme et qui tolère la violence, spécialement masculine.

STALLONE

AUCUN HOMME
AUCUNE FEMME
AUCUNE GÉNÉRATION
NE PEUVENT L'ARRÊTER



Une société qui tolère — voire encourage — la violence, spécialement la violence masculine.

Masochistes? Non, amoureuses

Avant d'appeler la police, avant de se réfugier dans une maison d'hébergement, ce sera long: certains disent que l'appel au secours survient après dix scènes violentes en moyenne, d'autres après trente-sept. Plusieurs femmes retirent leur plainte; la majorité ne veulent pas que «leur homme» soit emprisonné. Masochistes, les femmes? Non, démunies parfois, et souvent amoureuses.

«Les femmes n'aiment pas être battues; elles aiment l'homme qui les bat», résumait l'écrivaine française Benoîte Groult. L'ambivalence affective est partie prenante de la réalité des femmes violentées, et cela d'autant plus qu'après les coups, il n'est pas rare que le conjoint demande pardon, promette que «ça ne se reproduira plus». Les travailleuses des maisons d'hébergement rapportent que leurs «pensionnaires» passent par tous les sentiments: peur, désespoir, amour, colère, angoisse, culpabilité, espoir.

«Savez-vous ce qui fait le plus mal? confie l'une d'elles. Nous étions si heureux, nous nous aimions tant. Je veux

que ces jours reviennent. Je veux encore rêver, faire des projets, envisager un avenir pour nous et nos enfants. Je meurs d'envie de me sentir aimée à nouveau. Ça fait si longtemps que personne ne m'a dit un seul petit mot gentil, ne s'est montré doux envers moi. Les bleus et les os peuvent guérir, mais ce désir d'être aimée, lui, ne guérit jamais.»⁶

Au fond, les femmes violentées ne sont pas si différentes des autres. Plusieurs «voient le côté violent de leur relation comme quelque chose qui a dérapé et comme le prolongement, du moins au début, d'une relation normale. Elles avouent que leur histoire d'amour a commencé comme n'importe quelle autre et ajoutent parfois qu'elle a été particulièrement intense, tendre et empreinte de complicité» rapporte Linda MacLeod. Elle ajoute que les premiers incidents violents ne sont pas toujours évidents et que c'est la persistance qui caractérise la violence conjugale.

L'amour au banc des accusés? MacLeod questionne en tous cas les modèles amoureux valorisés dans notre société: l'amour romanesque, la passion, la

possessivité. Exclusivité et création d'un «monde à part» avec l'être cher ne seraient-elles que l'envers de médaille de la jalousie et de l'isolement auxquels se heurtent les femmes battues? La violence conjugale nous retourne à nous-mêmes et à notre façon de vivre nos relations amoureuses.

Au fond, là réside la grande ambiguïté vécue par de nombreuses femmes battues: vouloir se protéger contre la violence et en même temps, ne pas pouvoir s'empêcher d'espérer que tout redevienne «comme avant». Δ

¹ tiré d'une enquête socio-économique sur la violence faite aux femmes en Abitibi-Témiscamingue, réalisée en 1984 par Marie-Luce Garceau et Lise Morin

² tiré de Linda MacLeod. **Pour de vraies amours... prévenir la violence conjugale.** CCCSF, juin 1987

³ **La sexualité blessée.** Étude sur la violence sexuelle en milieu conjugal, juin 1987, p. 83

⁴ Linda MacLeod, *op cit.*, p. 17

⁵ Walker, L. **The Battered Women Syndrome Study.** p. 8, cité par L. MacLeod, p. 47

⁶ cité par Linda MacLeod, *op cit.*, p. 12

Réseau public VS réseau communautaire: L'Ogre et le Petit Poucet

par MARTINE D'AMOURS et MARIE-LUCE GARCEAU

La maison ressemble à n'importe quelle maison. On prépare le souper ensemble; on jase de sa journée; on surveille les petits du coin de l'oeil. Autour de la table cependant, il n'y a que des femmes: femmes violentées ou animatrices, et leurs enfants.

«La force des maisons d'hébergement, c'est leur dimension familiale, soutient Diane Prud'homme, du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes violentées. C'est la vie qui s'installe, c'est le contact quotidien entre des femmes qui ont vécu sensiblement la même chose.»

Un outil pour les femmes et la communauté

Dans une maison d'hébergement, les animatrices prendront le temps d'écouter et d'accueillir les femmes sans les juger. Celles qui vont y chercher protection loin d'un conjoint violent savent qu'elles ont un chemin à parcourir seules, mais elles seront accompagnées aux moments les plus critiques.

Les maisons offrent en effet bien plus que le gîte et le couvert; elles accueillent, réfèrent, accompagnent et soutiennent les femmes dans leurs démarches, interviennent auprès d'elles et de leurs enfants, offrent un suivi aux ex-hébergées. «L'autre force des maisons, poursuit Diane Prud'homme, c'est leur approche globale, qui fait que tous les services, toutes les démarches peuvent être entreprises à partir de la maison, avec le soutien des animatrices. Parce qu'une femme, c'est pas 15 morceaux, c'est un tout.»

Plus qu'une ressource pour les femmes victimes de violence, les maisons d'hébergement sont aussi un outil très utilisé de prévention et de sensibilisation. Des groupes sociaux ou populaires, des écoles, des hôpitaux font appel à elles pour mieux comprendre le phénomène de la violence. Pour Diane Prud'homme, les maisons ont en fait deux mandats

principaux. «Le premier, c'est la prévention: dire que la violence existe pour que les femmes puissent le dire à leur tour et prendre les moyens pour s'en sortir. Le deuxième, c'est d'offrir des services qui répondent aux multiples besoins des femmes violentées.»

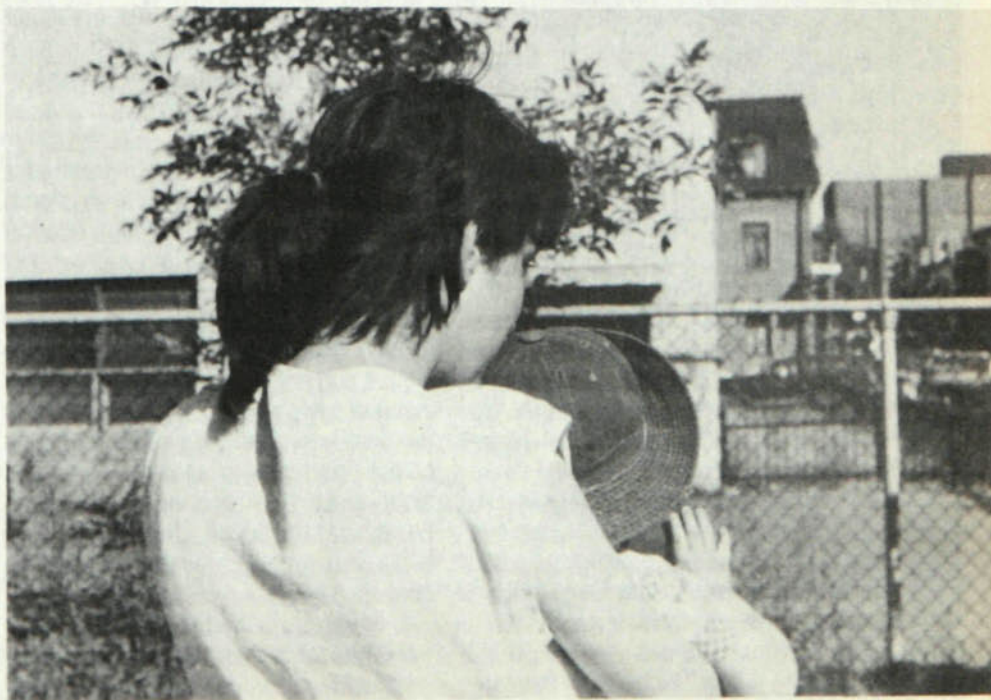
Les maisons sont aussi un symbole

pour les communautés qu'elles desservent. Le symbole qu'un certain type de violence n'est plus acceptable et ne sera plus toléré.

La mouche du coche

Les maisons d'hébergement et de transition ont vu le jour au Québec à partir de 1975. Souvent sans subvention et avec très peu de moyens, sans reconnaissance, ni sécurité, ni spécialistes, elles naissent «là où les professionnels avouent qu'il n'y a rien à faire.»¹ On en compte aujourd'hui 65² dont 44 sont voués exclusivement à l'accueil des femmes battues; elles offrent 780 places et accueillent quelque 10,000 femmes et enfants chaque année.

Avec le soutien de d'autres groupes de femmes, les maisons d'hébergement ont



Les femmes violentées vivent un «marathon» d'émotions: honte, isolement, peur, espoir, culpabilité.

mis le problème sur la place publique. Ce sont elles qui ont forcé le gouvernement à intervenir en matière de violence conjugale. En 1977-78, le ministère des Affaires sociales a commencé à subventionner une première maison d'hébergement pour une somme de \$100,000. Dix ans plus tard, le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) répartira plus de \$9 millions entre les 65 maisons et leurs deux regroupements provinciaux.

Mais le gouvernement entend aussi intervenir sur ses propres bases. Suite à des colloques régionaux tenus en 1980-81 où les médecins, travailleurs sociaux, policiers, avocats avaient admis un sentiment d'incompétence et de malaise face au phénomène de la violence conjugale, le gouvernement du Québec accouche, en 1985-1986, de deux nouvelles politiques. La première origine du ministère des Affaires sociales, la seconde, du ministère de la Justice et du Solliciteur général (voir encadré).

Le MSSS appelle à la mobilisation générale

Appelons-la Mme Dufour. Elle se présente au CLSC et demande d'être suivie pour «problèmes familiaux» et «dépression». À la cinquième rencontre avec sa travailleuse sociale, elle avoue être battue par son mari. Cependant elle ne veut pas aller en maison d'hébergement. Beau-

coup de Mme Dufour consultent ainsi les services sociaux pour des problèmes divers qui, lorsqu'on gratte un peu, révèlent leur vraie racine: la violence conjugale.

Il n'y a pas si longtemps, de nombreux intervenants n'auraient pas su quoi faire avec elle. On lui aurait peut-être suggéré une «thérapie conjugale»; pire, on aurait pu aller jusqu'à lui prescrire des tranquillisants. Chose certaine, dans les salles d'urgence, dans les hôpitaux et les CLSC, la violence conjugale n'était ni très bien connue, ni considérée comme un enjeu prioritaire.

En janvier 1986, nouvellement nommée adjointe au directeur général dans le dossier «conditions de vie des femmes» pour le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie, Claudette Lafrenière a tracé le portrait des ressources offertes aux femmes battues de sa région. Sombre tableau: les huit maisons d'hébergement reçoivent trop peu de financement, manquent de services de suivi, de prévention et de sensibilisation. Quant aux établissements du réseau (CLSC, hôpitaux, départements de santé communautaire), ils méconnaissent le problème de la violence, sont incapables de dépister et de rejoindre ses victimes. Cette clientèle était considérée comme non-prioritaire; on ne compilait pas de statistiques sur elle; on ne publicisait pas de ressources pour lui venir en aide.

C'est cette situation que le ministère de

la Santé et des Services sociaux (MSSS), via sa politique d'aide aux femmes violentées, veut voir changer. Le ministère dit en quelque sorte à ses établissements et à ses professionnels: «Sachez reconnaître une Mme Dufour quand vous en avez une sous les yeux; référez-la à une maison d'hébergement si elle le désire; sinon, soyez en mesure de lui offrir les services dont elle a besoin.» En jargon du MSSS, cela s'appelle dépister-référencer-intervenir.

Mme Pauline Lapointe, agent de liaison au service de soutien des organismes communautaires du MSSS (secteur femmes en difficultés), parle d'une nécessaire «mobilisation générale». «Ce n'est pas avec 65 maisons d'hébergement qu'on pourra répondre aux besoins de 300,000 femmes battues. Le réseau des Affaires sociales n'a pas le droit de se désresponsabiliser face à un problème de cette ampleur, fait-elle valoir.»

Formation

Pour que ses professionnels puissent «dépister, référer et intervenir» adéquatement, le ministère a mis sur pied un programme de formation, «une formation à l'intervention féministe», souligne fièrement Mme Lapointe, un programme où l'on forme des formatrices qui à leur tour formeront d'autres intervenantes.

Mme Lafrenière estime que, dans sa région, le programme est bien engagé. En outre, ses efforts pour développer la concertation et amener les établissements du réseau à agir sur la violence commencent à porter fruit. Un an après son premier rapport, un deuxième portrait des ressources révèle qu'en Montérégie, une dizaine d'établissements ont déclaré prioritaire l'intervention auprès des victimes de violence conjugale. Il se fait également plus de dépistage, plus de cueillette de données, plus de publicité et de concertation entre les différentes ressources.

Mais si le ministère investit dans la formation d'un certain nombre d'intervenantes, il n'ajoute pas un sou de plus au budget de ses établissements. Même chose du côté du ministère de la Justice, qui a mis un maigre \$90,000 dans la formation de ses policiers. Autrement dit, tout le monde devra s'occuper de la violence conjugale, mais avec les mêmes ressources financières et humaines qu'avant. Ceci amène Diane Prud'homme, du Regroupement provincial des

L'ÉTAT FACE À LA VIOLENCE

Rendue publique en juin 1985, la **Politique d'aide aux femmes violentées** du ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît aux maisons un rôle essentiel en matière d'hébergement des femmes violentées et améliore leur financement par le biais de normes objectives. En outre, elle vise à développer, à l'intérieur du réseau des Affaires sociales, des services adaptés à la réalité des femmes battues et, pour cela, crée un programme de formation destiné aux travailleuses sociales, médecins, psychologues des établissements du réseau, et spécialement des CLSC. Elle mise aussi sur la sensibilisation du public et la concertation entre les intervenants.

La **Politique d'intervention en matière de violence conjugale** du ministère de la Justice et du Solliciteur général date de mars 1986. Elle réitère que «battre sa femme est un crime» et établit que dorénavant les policiers, les juges et les procureurs devront appliquer le code criminel en matière de violence conjugale. Les policiers sont tenus de répondre aux appels; en cas d'infraction grave, ils peuvent procéder à l'arrestation sans mandat du conjoint violent. Le système judiciaire doit informer et soutenir la victime; il détient désormais la possibilité de «soigner», plutôt que d'emprisonner, l'agresseur.

maisons d'hébergement, à dire qu'«on a donné un rôle plus grand au CLSC et aux CSS mais on ne leur a pas donné les moyens de faire plus de travail. D'ailleurs, plusieurs reconnaissent qu'ils ne veulent pas avoir à donner ce service. Ils s'organisent avec les maisons parce qu'ils ne fournissent pas.» Elle fait valoir aussi que les CLSC n'offrent pas des services 24 heures par jour.

Le p'tit réseau communautaire face au gros réseau étatique

Depuis 12 ans, à force de maigres salaires, de bénévolat et d'huile de bras, le réseau des maisons d'hébergement a relevé le double défi d'offrir des services aux femmes violentées et d'attirer l'attention sur la gravité du problème de la violence. Il a tellement bien réussi que le réseau étatique, spécialement celui des Affaires sociales, parle maintenant de la violence conjugale comme d'une «priorité d'intervention».

Mais voilà que le p'tit réseau communautaire a peur de perdre le contrôle au profit du gros réseau étatique. Petit Poucet ayant accompli des pas de géant, il craint d'être bouffé par l'Ogre. Commune à de nombreux groupes, la bataille pour le partage des responsabilités... et du pouvoir, entre l'État et le secteur communautaire prend plus d'ampleur ici qu'ailleurs parce que les maisons offrent des services 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Résumons les positions. Les maisons veulent demeurer le pivot principal en matière de violence conjugale. Elles réclament que les cas de violence dépistés dans les CLSC leur soient référés, même si ces femmes n'ont pas besoin d'hébergement. Cela supposerait bien sûr une augmentation de leurs ressources, notamment externes, et de leur financement. Le ministère répond que les maisons seront la ressource quand il y a un besoin d'hébergement, mais que, dans les autres cas, le réseau devra pouvoir offrir des services aux femmes qui frappent à sa porte. Les maisons seront donc un partenaire essentiel, mais pas le seul partenaire. «D'ailleurs, fait valoir Pauline Lapointe, du service soutien aux organismes communautaires du MSSS, si on voulait que les maisons soient le partenaire exclusif, il faudrait en faire un réseau lourd, presque un deuxième réseau des Affaires sociales.»



ROBERT FRÉCHETTE

Cette position fait craindre aux maisons de devenir des «hôtels» pour femmes battues. À cela, Mme Lapointe répond que «les maisons conserveront leur rôle d'offrir le gîte, le couvert, l'accueil, la référence, l'intervention et le suivi des ex-hébergées. Pas question, donc, qu'elles deviennent des hôtels.» Cependant, elle admet que «cela peut empêcher un développement futur des maisons, notamment dans leurs services externes». Au fond, l'enjeu, c'est de savoir qui, du gros réseau étatique ou du petit réseau communautaire, s'occupera de toutes les Mme Dufour, de celles qui n'ont pas fait le choix de quitter leur domicile pour la maison d'hébergement.

Pourtant, les maisons d'hébergement ont marqué des points récemment. Le ministère de la Justice vient de leur confier le contrôle d'une ligne téléphonique qui recueillera tous les appels de Québécoises aux prises avec un problème de violence. Dans les faits donc, il leur concède le rôle de porte d'entrée dans le réseau. Reste à savoir à quels établissements, outre les maisons elles-mêmes, le Regroupement référera toutes ces demandes: aux CLSC?, aux centres de femmes?, à d'autres groupes communautaires?

Le nerf de la guerre

Les services aux femmes violentées se traduisent évidemment en signe de piastre. Le financement gouvernemental aux maisons d'hébergement passera de \$6.3

millions en 1986-87 à \$13.5 millions en 1989-90. Au terme du plan triennal annoncé en juin par la ministre Lavoie-Roux, chaque maison recevra \$175,000 annuellement plus \$8. par jour par femme hébergée plus l'indexation. C'est une hausse substantielle, même si cela représente la moitié des \$370,000 par maison que réclamait le Regroupement provincial. Diane Prud'homme reconnaît les gains: subventions plus équitables entre les maisons, reconnaissance d'un service de suivi pour les femmes hébergées et leurs enfants. Cependant, elle estime que même avec l'augmentation, les maisons continueront de donner des salaires de crève-faim, de voir leurs services remis en question...

Elle croit aussi que plus de financement signifiera plus de contrôle et que «la prochaine étape, pour les maisons, c'est d'instaurer des mécanismes de contrôle avant que le ministère ne nous impose les siens.»

Mais une question demeure: si la campagne de communication publique prévue pour cette année, si le débat de société sur la violence conjugale se traduisaient par une demande accrue pour l'hébergement, le MSSS financerait-il davantage les maisons?

Une responsabilité sociale

Au fond, on ne peut que se réjouir de ce que plus de travailleuses sociales, de médecins, de juges, de policiers et de procureurs sachent reconnaître la violence conjugale et supporter ses victimes. Mais ce qui est dangereux, c'est que ce qui était porté par un mouvement social, le mouvement des femmes, en vienne à se traduire uniquement en termes de services. Si on parle de services, on s'adresse à l'individu; si on parle de mouvement social, on confronte la collectivité. Δ

¹ Micheline Beaudry. **Les maisons de femmes battues au Québec**. Montréal, Ed. Albert St-Martin, 1984, p. 13

² Les 21 autres maisons accueillent des «femmes en difficulté» plutôt que des femmes victimes de violence conjugale

Travailleuse sociale et ex-travailleuse d'une maison d'hébergement, **Marie-Luce Garceau** est maintenant assistante de recherche en sociologie à l'UQAM. En 1984, elle a réalisé avec **Lise Morin** une enquête socio-économique sur la violence faite aux femmes en Abitibi-Témiscamingue.

CONJOINTS VIOLENTS

Les casse-tête de la Justice

par Martine D'Amours

« La violence est un crime et vous, monsieur, si vous êtes violent avec votre femme, nous allons vous arrêter et vous mettre en prison. » En annonçant, le 17 mars 1986, sa nouvelle politique d'intervention en matière de violence conjugale, le ministre québécois de la Justice, M. Herbert Marx, se voulait on ne peut plus clair. Désormais, on tiendrait le conjoint violent pour responsable d'un acte criminel. Toutefois, on allait songer à lui offrir d'autres alternatives que la prison, notamment la thérapie.

Finies les «chicanes de famille»

Bien que considéré comme un acte criminel, au même titre que le fait de battre son voisin, la violence envers une conjointe n'a pourtant jamais été traitée comme tel. Jusqu'ici, le système judiciaire ne possédait pas son propre système de données statistiques sur le phénomène. Mais aussi et surtout, les policiers s'abstenaient d'intervenir dans ce qu'on ravalait commodément au rang de «chicanes de famille».

La politique du ministre Marx n'est

donc pas une nouvelle loi. Elle prévoit simplement que le système judiciaire doit désormais appliquer le code criminel en matière de violence conjugale. Dorénavant donc, les policiers devront répondre aux appels de ce type; ils devront recueillir des preuves et rédiger un rapport d'événement. Quand ils appréhendent un danger pour la femme, ils peuvent arrêter l'agresseur sans mandat. Avec suffisamment de preuves en mains, ils peuvent aussi porter plainte sans le consentement de la victime.

Bien sûr c'est un pas énorme par rap-

port à la situation antérieure. Mais la mécanique judiciaire a des ratés qui l'empêchent, au quotidien, de traiter convenablement les problèmes de violence conjugale. Une politique ne transforme pas d'emblée la mentalité des juges et des procureurs. Les maigres \$90,000 investis dans la formation des policiers suffiront-ils à modifier une tradition de non-intervention, surtout dans les petites villes et villages où tout le monde se connaît? «Un policier arrêtera-t-il son copain de taverne du vendredi soir?», questionnait une militante féministe de longue date. En outre, le système a sa propre logique: il juge d'un événement précis plutôt que d'un itinéraire de plusieurs années de violence conjugale.

Des limites de la thérapie

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures, en septembre 1986, la police de la Communauté urbaine de Montréal a reçu 4,500 «signalements» relatifs



ROBERT FRÉCHETTE

à la violence conjugale et procédé à 2,800 arrestations. Mais la question se pose: comment punir les agresseurs? Plusieurs intervenants soulignent la nécessité d'agir à la source du problème: sur l'homme lui-même. On a en effet remarqué que même si la victime ne retourne pas avec son agresseur, celui-ci aura tendance à reproduire la violence sur une autre femme. Les animatrices des maisons d'hébergement le savent, qui accueillent parfois la deuxième conjointe d'un homme batteur. En outre, une forte proportion de femmes séparées ou divorcées déplorent au moins un incident violent de la part de leur ex-conjoint.

La politique du ministre Marx permet aux tribunaux d'envoyer des agresseurs en thérapie plutôt que derrière les barreaux. Le «traitement sentenciel», comme on le nomme, est identifié comme plus efficace et plus «thérapeutique» que la prison. Sans qu'on le dise, la mesure s'appuie aussi sur des considérations plus pragmatiques: les prisons sont pleines et on hésite à y envoyer les batteurs de femmes et d'enfants qui y sont battus à leur tour par les autres prisonniers: c'est «la loi du milieu».

Cela peut d'autre part répondre aux désirs des femmes qui, s'il faut en croire l'étude de Linda MacLeod, sont plus favorables à une intervention du système judiciaire si celui-ci se présente comme un instrument de prévention et de protection plutôt que comme une machine à punir. Quatre-vingt-un pour cent des intervenantes des maisons d'hébergement affirment que les femmes seraient plus favorables à la mise en accusation si elles savaient que les tribunaux imposeront à leur partenaire de suivre un traitement spécial.¹ Selon une autre étude,² 91% des victimes demandent une aide professionnelle pour leurs agresseurs.

Des groupes communautaires et quelques CLSC offrent des programmes à l'intention des hommes violents. Pro-GAM, (Projet Groupes au masculin) à Montréal, propose une démarche de groupe de 14 semaines; CHOC (Collectif pour hommes opprimants et colériques), à Laval, une démarche de groupe de 21 semaines. Très peu d'hommes y viennent suite à une ordonnance de la Cour; la majorité sont donc des clients «volontaires» au sens de la loi. Cependant, Robert Philippe, directeur de Pro-GAM, rapporte qu'aucun homme ne consulte parce qu'il

considère avoir un problème de violence. «Tous viennent parce que leur conjointe est partie de la maison ou sur le point de le faire. Leur motivation, c'est de la faire revenir.» Dans un premier temps, l'homme agresseur voit le problème à l'extérieur de lui: «le problème c'est ELLE». À CHOC comme à Pro-GAM, la démarche l'amènera à réfléchir sur lui.

Et au terme de la démarche, ces conjoints auront-ils cessé de cogner? Robert Philippe affirme que 80% des hommes recontactés six mois après la fin de la thérapie avaient abandonné la violence physique. Cependant, la violence psychologique ou verbale n'a pas disparu. «Quand on élimine la violence physique, estime notre interlocuteur, c'est comme si on avait seulement retiré un écran de fumée. On ouvre une boîte remplie de problèmes que la violence contribuait à masquer.» Robert Philippe croit que cinq années sont nécessaires pour opérer un changement profond.

Marc-André Houle, intervenant à CHOC, est bien conscient «qu'au bout de 21 semaines, la vision de la conjointe n'a pas changé.» Pour poursuivre la démarche, CHOC veut mettre sur pied des «groupes avancés», où les hommes pourraient développer une entraide, identifier des alternatives aux modèles traditionnels de relations hommes-femmes etc.

Des limites de la prison

La thérapie doit-elle devenir une alternative à l'emprisonnement? Plusieurs femmes croient que non. «Envoie-t-on en thérapie un voleur de voiture ou un conducteur en état d'ébriété?» faisait valoir une participante à l'émission **Droit de Parole** qui posait récemment la question «Faut-il soigner ou punir les batteurs de femmes?». Plusieurs intervenantes en maisons d'hébergement souhaitent que le code criminel s'applique de la même façon à celui qui bat sa femme qu'à celui qui bat son voisin. Elles ne sont pas opposées à la thérapie, à condition qu'elle survienne **pendant ou après** plutôt qu'à la place de l'emprisonnement.

Robert Philippe croit aussi que la Justice doit suivre son cours mais estime qu'on doit dissocier la punition et le traitement. «C'est sûr que la Justice doit s'appliquer en matière de violence conjugale, un peu comme elle s'applique quand elle envoie en prison un conducteur ivre. Mais la prison ne règle pas le problème d'al-

coolisme, pas plus qu'elle ne met un terme au comportement violent.»

Marc-André Houle, de CHOC, voit la prison comme une solution de dernier recours, quand c'est le seul moyen d'assurer la protection de la conjointe, «mais au fond, ça ne fait que reproduire le problème.»

Au fond, la thérapie n'a rien d'un remède-miracle mais sans elle, le cycle de la violence risque de n'avoir jamais de fin.

Des alternatives?

Pro-GAM verrait d'un bon oeil une gradation des mesures imposées aux conjoints violents: mesures volontaires (ne pas harceler sa conjointe, respecter les consignes de l'agent de probation etc), ordre de Cour et, finalement prison, si l'homme a enfreint ces ordonnances.

D'autres intervenants au **Droit de parole** seraient favorables à une forme de retrait temporaire, dans un milieu sécuritaire différent de la prison, et où l'homme serait amené à faire une démarche sur lui-même. Ces sortes de centres d'accueil pour hommes violents comporteraient en outre l'avantage de retirer l'homme du foyer, plutôt que sa femme et ses enfants.

Les peines infligées aux batteurs de femmes sont souvent dérisoires, spécialement quand il s'agit d'amendes ou de travaux communautaires. Le cas d'Hélène Lizotte a mis en évidence les failles du système judiciaire à assurer la protection des victimes. Combien de conjoints violents sont ainsi remis en liberté alors qu'ils constituent une menace à la vie de leur épouse? Mais le récent suicide, à Montréal, de sept conjoints arrêtés pour violence conjugale révèle aussi la nécessité d'offrir un support psychologique aux agresseurs.

Chose certaine, la «déjudiciarisation» chère au ministre ne se réalisera pas sans moyens financiers. Un gars «en-dedans» coûte entre \$40,000 et \$60,000 par année. Quand on aura investi des sommes équivalentes dans les alternatives, elles auront peut-être atteint un niveau supérieur d'efficacité. **△**

¹ L. MacLeod. **Pour de vraies amours... prévenir la violence conjugale.** p. 90

² Meredith et Conway, cit par L. MacLeod, p. 101

Le Québec tourne une page

À la veille de fêter le 150^{ième} anniversaire de la révolte des Patriotes, le Québec perd René Lévesque, un homme politique de la trempe de Louis-Joseph Papineau. Pour lui, ce sera non seulement deuil national, mais aussi et peut-être surtout deuil populaire. Des ouvriers, des secrétaires, des retraités pleurent la perte de celui dont ils disent unanimement: «Il nous a redonné la fierté d'être Québécois».

Bien sûr, ses cinq dernières années comme premier ministre et chef de parti ont été celles du «renérendum», des décrets dans le secteur public, du «beau risque» fédéraliste. Mais ces cinq années ne devraient pas nous faire oublier les mesures sociales adoptées pendant le premier

mandat du gouvernement péquiste: loi 101, protection des terres agricoles, assurance-automobile, loi anti-briseurs de grève. Elles ne devraient pas nous faire oublier non plus les 20 précédentes, 20 années de lutte pour la reconnaissance d'un peuple et d'une culture, 20 années de lutte pour la reconquête d'un pays.

Quel était-il ce mouvement national qui a porté René Lévesque au pouvoir? Rappelons-nous les années '60, les boss «canadiens», les ressources naturelles vendues à vil prix aux Américains, Eaton et McGill anglais. Le nationalisme en ce temps-là était ouvert sur le monde, complice des processus de décolonisation en Afrique et en Asie, des luttes anti-impérialistes en Amérique latine. Il était aussi généreux, branché sur les mouvements sociaux, porteur d'idéaux de justice sociale.

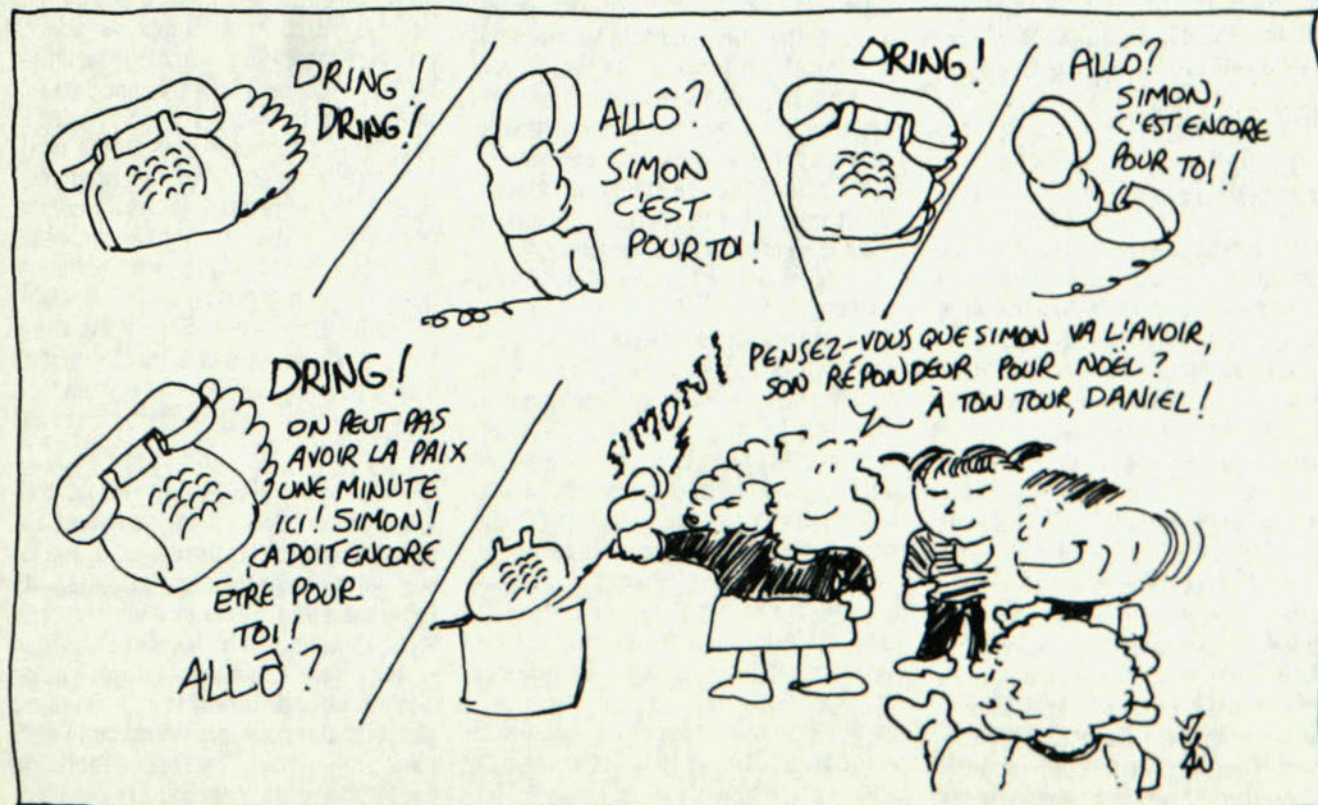
La perte du référendum et l'usure du pouvoir ont consacré définitivement la

coupure entre le social et le national. Les mouvements sociaux sont entrés en période de défensive; le PQ s'est enfermé dans la gestion étatique et le «business as usual». Quant au mouvement national, on le sent faible, tourné vers le passé et surtout «débranché» des mouvements sociaux, et surtout des nouveaux mouvements sociaux. Certains de ses porte-parole donnent même une impression de fermeture face aux nouveaux enjeux posés par les immigrants par exemple.

Au lendemain de la mort de René Lévesque, Félix Leclerc déclarait quelque chose comme: «Une des plus belles pages de l'histoire du Québec vient de se tourner. À nous d'écrire la suivante.» Souhaitons que cette nouvelle page voit se renouer l'alliance entre le social et le national. Δ

par Martine D'Amours

LE MONDE VU D'EN BAS



URSS

Les ouvriers à l'heure de la réforme

par LUC DUHAMEL

Rarement l'URSS a-t-elle eu si bonne réputation en Occident. Le terme de **glasnost** (transparence) désigne l'étonnante liberté d'expression qui a gagné ce pays. La **péréstroïka** est devenue aussi un mot-clé; elle caractérise les transformations de toutes sortes en cours dans cette société. Mais arrêtons-nous quelques instants à examiner la place occupée par les ouvriers dans les réformes mises en oeuvre par Gorbatchev.

Des ouvriers résignés?

Avant même l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev, la masse des ouvriers en URSS a acquis des droits sociaux qu'on ne saurait sous-estimer et qui expliquent la stabilité du régime. Les deux premières mesures adoptées après la révolution de 1917, et jamais remises en cause, ont consisté à instaurer la sécurité d'emploi et à assurer une mobilité sociale élevée, le parti communiste recrutant ses cadres dans le milieu ouvrier. Cet État-providence procure d'autres avantages, comme une allocation des logements qui tend à favoriser les travailleurs de l'industrie et de la construction.

Par ailleurs, il existe un revers de médaille. Le salaire de l'ouvrier se caractérise par sa modestie, sa sécurité au travail laisse à désirer et, surtout, sa participa-

tion dans le système est réduite au minimum (bien qu'il devrait en être tout autrement dans un régime prétendument socialiste). Beaucoup d'observateurs ont souligné la résignation des ouvriers soviétiques, alors que, tout au contraire, ceux-ci ont souvent offert une certaine résistance à l'exploitation dont ils sont l'objet. Ils s'appliquent très peu à leur travail, à un point tel que leur productivité atteint à peine 20 % de celle de l'ouvrier américain. Fréquents sont l'absentéisme et les changements d'un milieu d'emploi à un autre. Les vols et l'alcoolisme (qui exprime davantage un refus de la réalité qu'autre chose) sur les lieux de l'entreprise sont d'autres phénomènes qui ont pris des proportions alarmantes ces dernières années. Mais la résistance ouvrière ne prend pas uniquement des contours apolitiques: on osera parfois s'en prendre au pouvoir — quitte à subir sa répression — en déclenchant des grèves et des soulèvements.

L'intention de Gorbatchev, en démocratisant son régime, est d'opérer une reconstruction de l'idéologie communiste. Sous Brejnev, la généralisation de la corruption et la misérabilité du niveau de vie ont engendré une crise morale. Beaucoup ont cessé de croire au socialisme. Toute cette péréstroïka cherche à redonner foi dans le régime en rétrécissant l'écart entre la théorie et la pratique. Le pouvoir attend d'une implication des ouvriers dans le processus de décision — un de ces principes léninistes à n'avoir jamais été appliqué — une productivité accrue de leur part qui permette à l'économie de sortir de la stagnation.

Vous avez dit glasnost et péréstroïka?

Gorbatchev encourage fortement les ouvriers à critiquer les erreurs commises par les chefs. La presse se fait l'écho de cette nouvelle approche, exposant les doléances de la population comme jamais auparavant. Qu'on en juge par cette lettre d'un ouvrier à la **Pravda**:

En discutant de la justice sociale, on ne peut fermer les yeux sur le fait que des responsables du parti, du soviet, des syndicats et même des jeunesses communistes, creusent parfois les inégalités sociales, tirant profit de toutes sortes de bars spéciaux, de magasins spéciaux, d'hôpitaux spéciaux, etc... Oui, il y a le socialisme chez nous et chacun doit recevoir selon son travail... Mais à d'autres points de vue, il ne devrait pas y avoir de privilèges. Laissons un responsable aller dans les magasins ordinaires et faire la queue¹ comme monsieur tout le monde; peut-être alors que les queues — dont chacun est malade — seraient éliminées plus rapidement» (12 mars 1986).

Gorbatchev semble avoir à coeur l'implication des ouvriers dans le système politique. La possibilité de choisir entre plus d'un candidat lors d'une consultation ou à l'occasion de la nomination d'un dirigeant d'entreprise fut appliquée pour la première fois cette année d'une façon sélective, mais les résultats sont déjà impressionnants. Des ouvriers peuvent briguer les suffrages de leur propre chef, sans être désignés par le parti communiste, et faire la lutte aux notables de leur circonscription. Aux élections municipales de cette année, il n'est pas exceptionnel que des représentants de la nomenklatura² aient mordu la poussière. Dans le district de Michurn (république de Russie) s'est produit un tel vote de protestation qu'un journal soviétique décrit en ces termes:

Le président d'élection du district était embarrassé, ne sachant comment annoncer les résultats décevants d'une façon qui ménage les susceptibilités. Ils lui déclarèrent: «annonce les résultats tels qu'ils sont». Il lut les noms des élus et ceux qui l'écoutaient (parmi l'establishment) baissèrent la tête toujours plus bas. Deux secrétaires du comité du parti du district, le responsable du département de l'agriculture, le vice-



L'U.R.S.S. à l'heure de Gorbatchev : campagne contre la corruption des responsables.

président du comité exécutif, le dirigeant du département de la banque d'État et six maires de villages n'ont pas reçu le nombre de voix nécessaires pour être maires ou conseillers municipaux» (Izvestijas, 7 juillet 1987).

La résistance aux réformes

Les changements ne remettent pas en cause le monopole exercé par le parti communiste et n'ont pas atteint les échelons supérieurs du régime. Les pouvoirs accordés aux ouvriers vont à l'encontre des intérêts de la nomenklatura locale. En dépit de son caractère limité, cette démocratisation se heurte à des obstacles. Les ouvriers ont vécu de longues années sous un régime totalitaire. Il n'est pas facile de prendre des initiatives et de critiquer, pour des gens à qui on a toujours nié ces droits. C'est un journal soviétique qui l'avoue: «Dès nos premiers jours à l'école, nous avons été formés non à penser,

mais à obéir» (Izvestija, 8 août 1987). Tous les dirigeants soviétiques ont, l'un après l'autre, promis beaucoup à leurs ouvriers, qu'ils atteindraient bientôt l'opulence, etc. Quand on connaît les résultats atteints jusqu'ici, on comprend que les politiques de Gorbatchev soient reçues avec scepticisme. On en a vu d'autres. Faut-il rappeler que dans l'histoire de ce pays, les dirigeants qui ont essayé de libéraliser ont, en général, été vaincus par les forces conservatrices.

La politique menée par Gorbatchev ne fait pas l'affaire de tous. La nomenklatura prise mal que son autorité ne soit plus arbitraire comme avant. Les ouvriers, pour leur part, ne se rangent pas tous du côté du secrétaire général. Les travailleurs de la construction et de l'automobile ont été jusqu'à maintenant grassement payés, leur revenu étant fonction de la quantité de biens produits. Outre de leur reprocher maintenant la médiocrité de leur production, on leur impose un nouveau type de

rémunération qui tient compte essentiellement de la qualité du travail fourni. Les travailleurs des services, ayant accès à des biens déficitaires, ont pu se tailler un second revenu, via l'économie parallèle, qui compense leur maigre salaire officiel. La campagne engagée contre la corruption depuis la mort de Brejnev leur fait perdre beaucoup. L'échelle des salaires mise en place aujourd'hui cesse d'avantager certaines strates de la classe ouvrière par rapport aux ingénieurs.

Gorbatchev, enfin, représente un danger certain pour le régime dans les républiques non-russes.³ Une partie des problèmes sociaux dans ces régions provient de l'oppression nationale exercée par les autorités centrales. Les attributs confiés aux ouvriers, qui servent notamment à combattre la domination de la langue russe et à préserver une culture autochtone agressive par la soviétisation, conduiront fatalement à un affaiblissement de l'emprise du parti communiste. Au départ, les réformes se heurtent à un handicap majeur: elles sont impulsées par un secrétaire général étranger aux langues de ces minorités ethniques et dirigeant un parti dominé par les Russes.

Faute d'avoir fait participer les ouvriers au fonctionnement du système, les dirigeants soviétiques antérieurs à Gorbatchev ont obtenu peu de soutien de leur part. Pour avoir compris cela, pour les associer aux changements en cours, le secrétaire général a obtenu d'eux des résultats remarquables jusqu'ici: un apport beaucoup plus grand pour résoudre les grands problèmes affrontés par le pays, à commencer par celui de la productivité. Toutefois, la péréstroïka rencontre des réticences vu qu'elle bouscule des pratiques, très négatives, mais aussi très ancrées parmi certains ouvriers comme, rappelons-le, l'alcoolisme, l'absentéisme et les vols sur les lieux de l'ouvrage. Δ

¹ La majorité des Soviétiques perd, chaque semaine, l'équivalent d'une journée ouvrable à faire la queue devant les magasins pour acheter les produits de consommation courante.

² Terme qui désigne tout ceux qui occupent des postes de direction aux diverses instances du pouvoir.

³ De structure fédérale, l'URSS comprend, outre un gouvernement fédéral, dominé par les Russes, 15 républiques fédérées.

Luc Duhamel est professeur au département des sciences politiques de l'Université de Montréal. Spécialiste de l'URSS, M. Duhamel y effectue chaque année des voyages, le dernier remontant en mai 1987.

L'homosexualité au pilori

par Gilles Dugal

En mai 1986, Mgr Leonard Crowley célébrait l'eucharistie lors du congrès de Dignity, un regroupement d'homosexuel-le-s catholiques. De la part de cet évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, c'était un geste courageux et marginal.

En effet, quelques mois plus tard, les offices religieux spécifiques pour les organisations de personnes homosexuelles étaient interdits. Les locaux d'églises et d'institutions catholiques leur étaient désormais fermés.

Nul ne peut revendiquer un droit quelconque d'exister et de vivre son homosexualité, sinon il faut s'attendre que les réactions violentes et irrationnelles croîtront, avertit le Vatican dans son document sur «La pastorale à l'égard des personnes homosexuelles» paru le 1er octobre 1986.

Un durcissement des positions

La Congrégation pour la doctrine de la foi condamne les homosexuels actifs et affirme que ces gestes sont «contre-nature». Rome demande aux pasteurs de dire aux homosexuels «la vérité sur leur condition» (cf. texte en exergue), de les respecter, de les inviter à la chasteté (absence totale de relations sexuelles) et à la confession régulière. Bref, l'Église de Rome ne reconnaît pas aux homosexuels la possibilité de vivre une relation amoureuse.

Cette nouvelle déclaration constitue un net durcissement de la position ecclésiale sur le sujet. En 1975, dans la *Déclaration sur quelques questions d'éthique sexuelle*, on affirmait que les actes homosexuels étaient intrinsèquement désordonnés. Mais on disait qu'il fallait mesurer avec prudence la culpabilité de ces actes. Rome invitait aussi les catholiques

«Opter pour une activité sexuelle avec une personne du même sexe revient à annuler le riche symbole et la signification du dessein de la sexualité selon l'intention du Créateur. L'activité homosexuelle n'exprime pas la complémentarité d'une union capable de transmettre la vie... quand les personnes homosexuelles entretiennent une activité homosexuelle, elles cultivent une inclination sexuelle désordonnée, foncièrement caractérisée par la complaisance de soi».

(Document de la Congrégation pour la doctrine de la foi. «La pastorale à l'égard des personnes homosexuelles. no 7)

à chercher à comprendre la condition homosexuelle et faisait une distinction entre tendance et actes homosexuels. En 86, les actes demeurent intrinsèquement désordonnés; l'inclination elle-même l'est aussi et les homosexuels sont scrutés à la loupe de la «vérité».

Pourquoi cette nouvelle déclaration? Parce que la question homosexuelle et l'appréciation morale des actes posés est débattue publiquement. Parce que la déclaration de 1975 a donné lieu à des interprétations excessivement bienveillantes sur la condition homosexuelle. Des personnes sont allées jusqu'à dire qu'elle était bonne. Enfin, parce qu'il y a eu des pressions de plusieurs groupes, dont les associations d'homosexuels catholiques, pour que l'Église assouplisse ses positions. Ces groupes espéraient aussi son appui pour la reconnaissance de leurs droits civils.

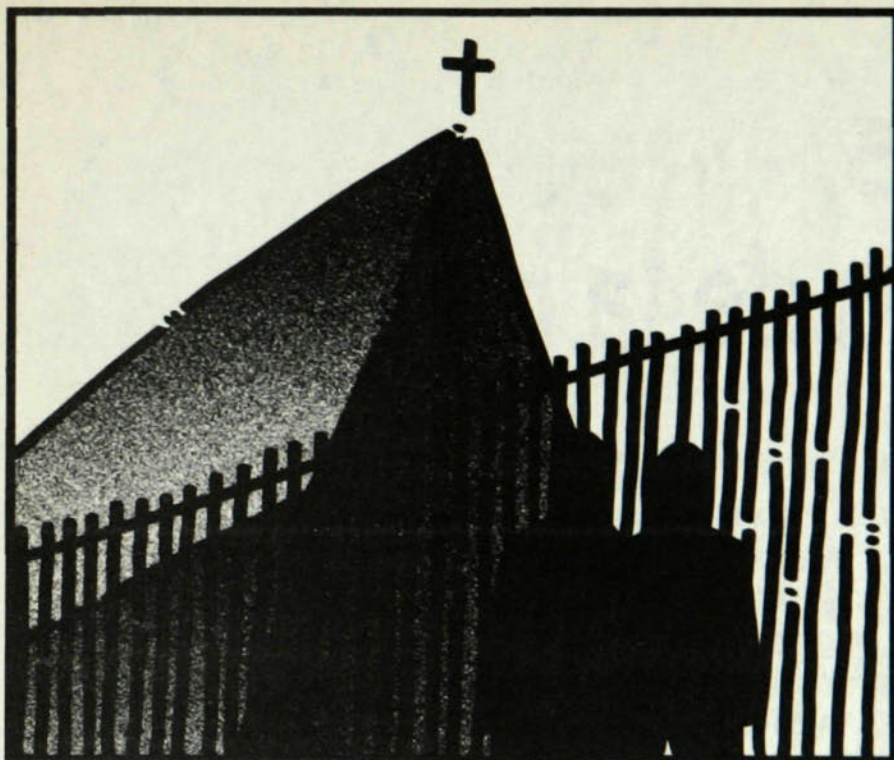
Rome appuie sa condamnation des actes et de l'inclination homosexuelle sur une définition de la nature humaine qui ne change pas à travers le temps (définition de St-Thomas, un théologien du Moyen Âge). Elle se démarque avec soin des spécialistes de la Bible qui osent l'interpréter en tenant compte du milieu politique, économique et culturel dans lequel vit la communauté à qui le texte s'adresse.

Souffrance et réaction

Un an après cette déclaration, que vivent ces homosexuels hommes et femmes que Rome invite à la chasteté? Les témoignages recueillis dans notre enquête sont unanimes: les homosexuel-le-s se sentent rejetés et souffrants; ceux qui sont catholiques vivent beaucoup de culpabilité.

Dignity compte 110 groupes aux États-Unis et huit au Canada. Le groupe de Montréal est composé de trente-cinq personnes, hommes et femmes. «Dignity accueille les homosexuels et leur enseigne que Dieu les aime. On se refuse à leur dire ce qui est bien et ce qui est mal», me confiait un de leurs représentants.

Jacques Fallu, 28 ans, est gai. Il milite dans les groupes gais. Il est membre d'une communauté de base gaie et du Mouvement des travailleur-euse-s chrétien-ne-s. Jacques m'a dit: «Le document de Rome m'a fait beaucoup souffrir. Ma souffrance m'oblige à me resituer face à Jésus et son message de libération. J'ai refusé de m'isoler... la chasteté absolue!



c'est pas réaliste; ce qui est important, c'est la qualité de ma relation avec mon chum et avec les autres. Quand je vais mourir, je serai jugé sur l'amour. Tout ce que j'aurai fait avec d'autres pour qu'on se libère, c'est alors que j'aurai travaillé pour le Royaume».

Jacques insiste sur le fait que les gais ne doivent pas s'isoler. Quand un gai entre dans un bar ou participe à un groupe d'échange sur la condition homosexuelle, au CSS Ville-Marie par exemple, il franchit la première étape pour accepter sa condition. À ce moment-là, la personne vit un soulagement. Elle s'achemine vers une intégration de sa condition dans son projet de vie. Jacques estime aussi essentiel de se regrouper avec d'autres sur le plan de la foi parce qu'il a besoin d'être reconnu dans cette dimension de sa vie.

Jacques s'indigne et exprime ainsi sa conception de l'amour: «Comment Rome peut-elle obliger toute une catégorie de personnes dans l'Église à vivre la chasteté, alors que c'est un choix très particulier? La génitalité est appelée à s'intégrer dans une expérience amoureuse qui inclut l'affection et l'engagement.»

L'Église communautaire métropolitaine a été fondée le 6 octobre 1968 à Los Angeles. Elle ne se définit pas comme une religion mais comme un service d'aide spirituelle et morale auprès de toutes les minorités: femmes battues, alcooliques et homosexuels. Réal Murray, son pasteur à Montréal, affirme: «Il n'est pas né-

cessaire d'être saint pour venir chez nous. La sexualité a à être vécue en pleine responsabilité dans un engagement, par les homosexuels et les hétérosexuels. Nous prions pour que l'Esprit aide les personnes à faire de l'ordre dans leur vie; ce n'est pas à nous de leur dire quoi faire». À cause de cette pratique pastorale, l'Église communautaire métropolitaine s'est vu refuser l'admission comme membre du Conseil des Églises de Montréal.

D'autres façons de voir

Il y a d'autres façons que celle de Rome de comprendre l'enseignement de la Bible sur l'homosexualité. Gregory Baum, dans un article paru dans **Relations** en mars 1987, souligne très bien qu'il y a deux grandes traditions religieuses. «Le christianisme protestant et le judaïsme réformé se sont ouverts à la société moderne et ont accepté la nouvelle morale de l'autonomie personnelle. Dans cette perspective, «la sexualité est envisagée comme un talent et le bonheur sexuel comme un droit. Ils estiment rester fidèles au message biblique en fixant comme limites à leur recherche du bonheur sexuel l'amour, la justice et la réciprocité. L'Église catholique et le judaïsme orthodoxe, eux, comprennent la sexualité à partir de la fonction sociale qu'elle remplit. Elle sert la procréation, la stabilité et l'épanouissement de la famille. Dans ce contexte patriarcal propre au monde biblique... l'acte sexuel n'est saint que

dans le mariage, s'il reste ouvert à la conception». Le concile a reconnu la primauté de la conscience, et que la fonction procréatrice n'épuisait pas le sens de la sexualité. Des théologiens catholiques ont affirmé par la suite: «ce qui est péché ce sont les pratiques sexuelles égoïstes, c'est d'exploiter l'autre».

Rome a manqué une belle occasion de faire une réflexion sur les défis de s'inscrire dans un projet amoureux, dans nos sociétés dites avancées. Elle aurait pu nommer des repères évangéliques nécessaires à une expérience amoureuse. Le défi d'aimer vers un engagement de toute la personne n'est-il pas commun aux hétérosexuels et aux homosexuels? Dans une analyse du texte du Vatican, le médecin catholique Michel Morrisette affirme: «Rome nie à la personne homosexuelle le droit et la possibilité d'accès à l'amour véritable en raison des comportements auxquels le pousse sa nature... Ainsi niée la possibilité d'un couple homosexuel uni dans l'amour, il ne leur restait que des pratiques sexuelles amputées de la relation amoureuse». Rome aurait pu dénoncer la promiscuité, la pédérastie, la prostitution ou les formes violentes de sexualité des hétérosexuel-le-s et des homosexuel-le-s: et ce, au nom de la dignité humaine. Elle aurait reçu un assentiment large dans la société.

Rome a parlé, la majorité des Églises se taisent. Est-ce le consensus difficile à bâtir ou le courage qui explique ce silence? À quand une parole libératrice prononcée par des chrétiens et des chrétiennes et/ou par leurs Églises? À quand une lettre qui exprimera dès l'abord la communion et l'empathie de frères et de sœurs face à une communauté humaine soumise à une répression plus dure depuis l'apparition du sida? Quand entendrons-nous une parole dite par les homosexuel-le-s chrétien-ne-s à leurs frères et sœurs vivant la même condition? «Tant que les homosexuel-le-s ne participeront pas au discours chrétien sur eux-mêmes, le discours sera plaqué», énonçait Rémi Parent, un théologien québécois, lors d'une conférence récente à Montréal.

Jacques Fallu ne désespère pas face à l'Église catholique. «Elle évolue souvent sur les droits humains, après que la société l'ait fait — par exemple, sur la question des femmes. De plus, les homosexuel-le-s, présent-e-s à tous les échelons de l'Église, la font cheminer de l'intérieur». Δ

Les marins, des oubliés de la mer

par Monique Tremblay

Dans un monde de conteneurs, de bateaux-usines et de super-pétroliers, les marins apparaissent de plus en plus comme des oubliés de la mer. À bord des cargos et des paquebots de croisière qui accostent au port de Montréal, les hommes d'équipage voient leurs conditions de travail et de vie en mer se dégrader au rythme de la progression des changements technologiques. Dans le bâtiment qui sert de havre à la «Maison des marins», au Vieux-port, Guy Bouillé, aumônier du port de Montréal, m'a raconté la vie des marins au long cours.

Quand passaient les goélettes...

Guy Bouillé connaît la mer et les marins. Pour ce petit-fils, neveu et frère de capitaine de marine marchande et de pilote sur le St-Laurent, la vie sur les bateaux c'est une histoire de famille. Dans son bureau de la «Maison», «a home away from home» comme il se plaît à le dire, il se rappelle que ses ancêtres malouins déportés d'Acadie il y a plus de 200 ans s'étaient emparés du navire anglais qui les amenait vers les côtes américaines. Après avoir jeté par-dessus bord l'équipage britannique, les Bouillé et leurs compagnons dirigèrent le bateau jusqu'à l'île d'Orléans où ils installèrent leurs familles... et continuèrent à naviguer.

Les Bouillé ont pratiqué la marine comme un métier complexe, chargé de traditions, pendant deux cents ans. Durant cette période, les marines d'Europe dominent le commerce et le transport des denrées et des personnes sur les océans. La vie à bord exige de multiples métiers et compétences, du mousse-à-tout-faire à l'homme de roue qui tient la barre, en passant par le cuisinier et le maître-steward des paquebots. Au vingtième siècle, les marins organisés en syndicats réussissent à améliorer leurs conditions de vie et de travail en mer. Les salaires deviennent plus décentes. Les pays qui possèdent des marines marchandes signent des con-

ventions internationales où les droits des marins sont reconnus.

La croisière c'est pas pour les marins

Les quelques marins assis dans la grande salle intérieure de la «Maison» en ce mardi après-midi se détendent en buvant un café ou en jouant au billard. «Ici, ils peuvent prendre une bière ou deux, téléphoner ou écrire à leur famille, changer leur paye en monnaie locale, sans se faire exploiter. En ville, c'est plus risqué pour eux. Dans les bars ou les taxis, certains se font abuser, surtout ceux qui ne parlent pas les langues d'ici. De plus en plus de marins sont maintenant originaires des pays du Tiers-monde.» Avec ses boiseries sombres qui lui donnent l'allure d'un pub anglais un peu vieillot, la «Maison», qui en a vu bien d'autres au fil des ans, est maintenant un témoin privilégié du raz-de-marée qui secoue le monde du commerce maritime et bouleverse les conditions de vie en mer.

«Le plus important à comprendre, reprend Guy Bouillé, c'est la conception que les compagnies se font des bateaux. Le maximum d'espace à bord doit être occupé par la charge utile, c'est-à-dire les denrées à transporter ou les passagers. Plus la charge utile augmente, plus la ren-

tabilité augmente. Les marins ne constituent pas une charge utile. L'espace qui leur est réservé est donc le plus réduit possible. Les cargos actuels, de plus en plus larges, consacrent de moins en moins d'espace à leur équipage. Les matelots qui travaillent sur les paquebots de croisière sont ceux qui souffrent le plus du manque d'espace. Par exemple, ils sont souvent entassés à six ou huit dans une cabine afin de laisser une pièce disponible pour une «suite de luxe». La loi de la rentabilité économique règle l'aménagement intérieur des navires.»

L'automatisation croissante des fonctions essentielles à la vie des navires en haute mer ou sur les fleuves modifie en profondeur la composition des équipages. Par exemple, l'apparition des aliments congelés a entraîné la diminution du personnel de cuisine. L'informatisation des opérations de contrôle et de navigation, ainsi que l'utilisation fréquente du pilotage automatique, ont contribué à supprimer certains postes d'ingénieur de bord et d'homme de roue.

Un armateur canadien, qui a vendu récemment trois cargos manoeuvrés chacun par 30 hommes d'équipage en a racheté un dont la charge utile surpasse celle des trois cargos réunis. Le nouveau cargo est manoeuvré par 18 hommes. Soixante-douze marins ont perdu leur emploi dans cette seule transaction.

Ces années-ci, la carrière de marin tend à se scinder en deux branches bien distinctes: d'une part les officiers de plus en plus polyvalents et de l'autre, les hommes d'équipage appelés à jouer les manoeuvres. Les postes qui constituaient l'armature de la profession — les opérateurs-radio, cuisiniers, quartier-maître, deuxième et troisième ingénieur — sont progressivement abolis.



MARTINE D'AMOURS

Des marins du Sud pour des bateaux du Nord

Guy identifie un autre facteur qui depuis quelques années rend les conditions de travail en mer de plus en plus dangereuses: l'appétit de gain des armateurs qui engagent de plus en plus des équipages en provenance de pays très exploités du Tiers-Monde, véritables réservoirs de main-d'oeuvre à bon marché. La majorité des marins du globe proviennent actuellement de pays comme les Philippines, la Corée, le Sri Lanka. Non-syndiqués, ils acceptent des salaires mensuels de \$200. US alors qu'un Nord-américain en obtient \$2,000. Engagés sur des navires appartenant à des consortiums des États-Unis, du Canada, d'Europe, ne parlant pas la langue du représentant de la compagnie, ils sont à la merci des décisions du capitaine qui assure à bord les intérêts du propriétaire. Pour empêcher que ne se développe une solidarité efficace entre les membres d'équipage, la compagnie va souvent embaucher des marins de cinq ou six nationalités différentes, étrangers les uns aux autres par la langue et par la culture. Les marins qui revendiquent leurs droits ou qui veulent aider un compagnon à défendre les siens sont susceptibles d'être placés sur une liste noire. Certains hommes ont même «disparu» en haute mer.

Pour soutenir la concurrence de pays comme le Japon ou la Corée en matière de transport maritime, les entreprises canadiennes de navigation enregistrent de plus en plus leurs navires dans des pays comme le Libéria, Panama ou Chypre, qui

prêtent leur pavillon de façon complaisante. Par cette pratique, un pays autorise un navire à porter son drapeau, ce qui permet à l'armateur de se soustraire à certaines lois internationales, principalement celles qui assurent les droits des marins. Une importante cimenterie de Montréal, qui effectue elle-même le transport en vrac de ses produits, a récemment eu recours à cette pratique.

Dans cette foulée, un nombre croissant de marins issus des pays très industrialisés, comme le Canada, sont mis à pied et remplacés par la main-d'oeuvre du Tiers-monde. Des hommes qui ont passé de 20 à 30 années sur les bateaux sont remerciés avec un pré-avis de 15 jours. C'est bien peu pour quitter la mer!

Larguez les amarres!

Telle que je l'ai décrite, la vie des marins présente moins d'attraits qu'elle n'en avait dans un passé encore récent. Il y a quelques décennies, les jeunes hommes qui s'engageaient étaient attirés par l'aventure ou par la carrière. D'autres encore fuyaient une situation familiale ou conjugale difficile ou tentaient de se refaire une vie au loin, après avoir eu des ennuis avec la loi de leur pays. Aujourd'hui l'aventure est plus risquée et la carrière mise en péril. Les jeunes du Tiers-monde qui peuplent les pseudo-écoles de marine des Philippines cherchent avant tout un emploi, qu'ils payent à une agence quelques centaines de dollars, et des moyens de subsistance pour eux et leur famille. Pour eux, un emploi mal payé est d'abord et avant tout un emploi. Rien d'étonnant à

ce que la colère des marins canadiens gronde contre eux bien plus que contre les armateurs!

Dans ce contexte où leurs droits de travailleurs sont niés et où les conditions de santé et de sécurité au travail font souvent défaut, les marins profitent des moindres bouffées d'air que leur procurent les escales. Guy s'est vite aperçu que le premier besoin du marin quand le bateau jette l'ancre, est de descendre à terre. Le plus important pour lui est de sortir de l'isolement qu'il vit en mer et de trouver quelqu'un à qui parler. Ce quelqu'un sera souvent une femme, rencontrée en ville ou au bordel, qu'il exploitera et qui l'exploitera.

La présence des aumôniers est aussi désirée, surtout lorsqu'elle est source de sécurité et de confiance. Souvent l'homme parlera de sa vie personnelle et des conditions de vie à bord. Ceux qui tiennent à faire respecter leurs droits peuvent compter, à travers toute l'Amérique du Nord, sur l'appui des aumôniers de différentes Églises. Ceux-ci ont fondé à New York un Centre de défense des droits des marins et ont mis au point des stratégies d'intervention auprès des armateurs qui contournent les lois ou les enfreignent. Les aumôniers sensibilisés par les marins à la situation d'un navire obtiennent parfois des capitaines qu'ils se solidarisent avec l'équipage. Certains ont payé cette solidarité de leur poste.

La solidarité, quoique difficile à créer entre des marins divisés par la langue, la culture et les conditions d'embauche, existe comme un itinéraire toujours à refaire. Particulièrement palpable lors du décès d'un marin ou en cas d'accident, elle se manifeste dans les messes, les fêtes ou les funérailles célébrées sur les navires ou au port. Très conscients des fragilités et de la précarité de leur mode de vie et de travail, les marins sont sensibles aux personnes qui s'intéressent à eux et à ce qu'ils vivent. Ils savent utiliser, dans les marges de manoeuvre qui sont les leurs, les temps et les lieux d'appui et d'attention disponibles. Contraints à la patience qu'impose la vie en mer dans l'espace fermé d'un navire, ils tiennent plus que tout aux liens qu'ils ont tissés à terre. Dans cette vie qui n'a rien de romantique, les marins tentent de vivre, si possible debout. Δ

Monique Tremblay, psychologue, travaille au Centre St-Pierre. Elle est membre du comité de rédaction de **Vie ouvrière**.

RCM

L'épreuve du pouvoir

par Jacques Gauthier

Le RCM, nous l'avons vu dans un premier texte (*Vie Ouvrière*, no 205), a prouvé qu'il pouvait administrer convenablement Montréal. Mais en politique — l'histoire en est remplie d'exemples — on peut très bien administrer un bien public sans pour autant faire grande figure de changement. Or le RCM a été porteur, depuis sa création, de grandes promesses de changement: dès la première heure, ses militantes et ses militants rêvaient d'établir à l'Hôtel de ville de Montréal un nouveau pouvoir, une nouvelle manière d'exercer le pouvoir.

Le RCM réussira-t-il là où le PQ s'est carrément cassé la gueule, deviendra-t-il comme ce dernier un parti politique comme les autres, ne fera-t-il que perpétuer, sous des allures plus modernes, un système politique qui laisse à l'écart la majorité des citoyennes et des citoyens? Le véritable enjeu de l'administration RCM, il est là: Montréal est-elle démocratisable? Le RCM ira-t-il plus loin?

Moderniser et donner la parole au monde

Depuis ses débuts, le programme du RCM a toujours fait une grande place à la démocratisation. C'était même, à n'en pas douter, le principal motif d'adhésion au parti.

Les réalisations sur ce point sont impressionnantes depuis un an. Il faut dire que les besoins de démocratisation et de modernisation de l'appareil municipal se faisaient durement sentir au moment de l'élection du RCM. Jean Doré se plaisait à dire, durant la campagne électorale, que la Ville était administrée «comme un magasin de chaussures des années '50», faisant allusion à l'extrême centralisation imposée par l'administration Drapeau.

Le RCM devait donc, en toute priorité, moderniser et démocratiser l'appareil municipal. Dans ce sens, une des premières réalisations de la nouvelle administration fut d'engager, plus rapidement que prévu, la réforme administrative: restructuration des services (de 23, leur nombre est passé à 12), élimination de la structure intermédiaire de zone dans le but de rapprocher les exécutants des chefs de

service et meilleure coordination de l'ensemble des services.

Il ne s'agissait pas, pour les nouveaux élus, de mettre la hache dans l'ensemble de l'appareil mais de le réorienter, de le remotiver, d'en faire une structure au service de la clientèle, bref une entreprise efficace de services publics.

Il fallait également redonner la parole aux citoyennes et aux citoyens de Montréal: n'était-ce pas là le but no 1 du RCM? Une période de questions venant de la salle a donc été instaurée lors des assemblées du conseil municipal. Et de nombreuses fois déjà, cette période, prévue pour 30 minutes, a dû être prolongée, ce qui prouve l'intérêt qu'elle a suscité ainsi que sa nécessité.

Le conseil municipal a également mis sur pied cinq commissions permanentes: aménagement; habitation et travaux publics; administration et finances; développement économique; développement culturel; développement communautaire. Le rôle de ces commissions est d'étudier les grandes orientations de la Ville et de mener des consultations publiques sur ces orientations. Dans ce sens, elles jouent un rôle d'animation des débats.

Les conseils de quartiers

Une des idées les plus attrayantes du RCM a toujours été celle des conseils de quartiers. Leur définition variait bien d'une personne, d'un congrès à l'autre, mais l'idée s'est toujours maintenue. Cependant, le maire l'a déclaré, les conseils de quartiers ne sont pas pour le premier mandat du RCM. C'était déjà clair au moment de l'élection. L'administration a plutôt choisi une voie étagée et on parle maintenant davantage de maisons de quartiers que de conseils.

Ainsi, comme première étape, on mettra en place dès cet automne 12 bureaux d'accueil et de services ainsi qu'un comptoir multilingue à l'Hôtel de ville. Ces bureaux constitueront, dans les quartiers, les portes d'entrée aux services: ils renseigneront les gens sur la nature des services de la ville, assureront les liens avec les contremaîtres des différents services et expliqueront leurs droits aux citoyennes et aux citoyens.

Cela aura-t-il un impact sur les conseils de quartiers? Une étude est promise d'ici la fin du premier mandat sur la question et une décision devrait être prise vers 1989 ou 1990. S'agira-t-il d'une simple déconcentration des pouvoirs (par exemple émission de permis à l'échelle des quartiers) ou plutôt d'une véritable décentralisation (règlements de zonage, aménagement...)?

Le RCM a changé

Pour faire la critique de l'orientation actuelle de l'administration municipale, nous avons rencontré un militant de la première heure du RCM, Sam Boskey, conseiller municipal dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, qui a manifesté plusieurs fois son désaccord avec l'administration depuis l'élection de 1986 (rôle des conseillers, Overdale...). M. Boskey, précisons-le, demeure un ardent partisan du RCM. Cependant, sa vision de l'action

politique municipale ne cadre pas avec l'utilisation du pouvoir que fait le RCM.

L'approche de l'échéance électorale de 1986, selon Sam Boskey, a modifié le portrait du RCM: d'un parti assez compact idéologiquement, il est devenu un parti de masse. De 3,500 membres en début d'année '86, il est passé à 22,000 membres. Sa base idéologique s'est donc diversifiée. Le parti est devenu plus électoraliste.

Les conséquences de ces changements? Selon M. Boskey, elles sont multiples. D'abord, le conseil général du parti a beaucoup moins d'importance qu'avant: il ne se réunit plus que cinq fois par année au lieu d'une fois par mois.

kiosques d'information, meilleure visibilité des élu-e-s...

Ces mesures sont intéressantes, de dire Sam Boskey, mais superficielles: l'administration peut toujours se «péter les bretelles» là-dessus, mais ça ne lui coûte pas très cher et, surtout, ça ne modifie en rien la structure fondamentale du pouvoir à Montréal.

Sam Boskey cite en exemple la forme actuelle des commissions: à Québec, à Ottawa ou même à l'Hôtel de ville de Toronto, les commissions servent aux élu-e-s à bonifier les projets de loi et tout passe par les commissions avant d'être adopté. Il n'en est pas ainsi à Montréal, où les commissions servent seulement à

mobilisation menée jusqu'ici par l'administration RCM concernait la campagne d'embellissement, une idée issue directement du régime Drapeau, une mobilisation complètement apolitique.

Plus d'information ou plus de pouvoir?

L'idée des conseils de quartier figure au programme du RCM depuis 1974. Au congrès de 1985, le sujet a été très discuté, sans prise de position cependant: le compromis du comité du congrès était trop dilué. Un comité de travail a alors été formé, sur lequel siégeait Sam Boskey; ce comité a remis un rapport préliminaire en avril 1986, qui proposait un modèle élaboré de conseil de quartier. La réaction dans le parti fut très vive: le rapport fut jugé, trop radical, trop «flyé». Le conseil général reprit l'affaire en main et arriva à une position passablement différente du rapport du comité.

Ainsi, il n'était plus question de parler de conseils de quartiers pendant la campagne électorale. De même est-on passé de l'idée de conseils de quartiers (avec pouvoirs décisionnels sur certaines questions locales) à l'idée de maisons de quartiers (où sont dispensés des services au niveau local) puis à l'idée de bureaux d'accueil et de services, sortes de kiosques d'information où travailleront deux personnes. L'administration prévoit partir de là et augmenter graduellement l'infrastructure locale. Les citoyens auront plus d'information mais, se demande Sam Boskey, auront-ils plus de pouvoir?

Malgré ses prises de position, Sam Boskey ne se sent pas isolé dans le RCM. Il déplore la dépolitisation du parti, où tout est devenu administratif, pratique; il déplore le manque de contacts du parti avec le monde ordinaire, les groupes communautaires, les syndicats; il déplore surtout que le RCM ne semble pas vouloir transformer la culture politique montréalaise, aider à l'émergence d'une autre forme de démocratie.

Mais il garde espoir, c'est pour cela qu'il est en politique. Δ

Jacques Gauthier est journaliste pigiste.



L'accent s'est également déplacé du parti vers son leader, ce qui, électoralement, fut une stratégie gagnante mais qui a mis le parti en veilleuse.

Bref, si le RCM ne donne pas un coup de barre rapide, M. Boskey craint que ce ne soit sa fin comme parti militant, éveillé, mobilisateur.

Du côté de l'Hôtel de ville

C'est sur ce point que la critique du conseiller de NDG est la plus acerbe. Selon lui, depuis la prise du pouvoir, le RCM s'est transformé en parti traditionnel.

Certes, le travail à l'Hôtel de ville est plus intéressant qu'avant et des éléments importants sont apparus pour favoriser la démocratisation de la politique municipale: période de questions, commissions,

la planification, à l'animation sur certains grands thèmes, sans modifier les pouvoirs du comité exécutif. À Montréal, sous le RCM, tout se décide encore au comité exécutif et ce n'est malheureusement pas l'équipe actuelle de conseillères et de conseillers qui va se battre sur cette question, d'ajouter M. Boskey.

Cette allure traditionnelle du RCM, Sam Boskey la retrouve également dans la manière d'administrer. Le pouvoir RCM a mis beaucoup d'efforts pour améliorer ses relations avec les autres gouvernements, c'est évident, mais pratiquement rien n'a été fait pour mobiliser, impliquer la population dans les problématiques qui se posent à l'Hôtel de ville. C'était pourtant là la prétention principale du RCM avant les élections. Ironiquement, M. Boskey ajoute que la seule campagne de

Bons baisers de Moscou

par MARTINE D'AMOURS

« Les jeunes Soviétiques sont comme nous. Ils ont des partys; ils vont aussi à l'école même si c'est plus ancien, plus encadré que chez nous. Leurs coutumes sont différentes des nôtres mais ils ont la même peur du conflit nucléaire que nous. »

Pendant la première semaine de mai 1987, Frédéric Boileau a joué au hockey avec de jeunes Soviétiques; il a visité le Kremlin et le mausolée de Lénine; il est allé au Grand cirque et au théâtre pour enfants de Moscou. Mais avec 29 autres garçons et filles de tous les coins du Québec, il assumait d'abord et avant tout une mission d'ambassadeur de paix.

Contre-modèle sportif

« Je voulais proposer un contre-modèle sportif, précise le Dr Paul Cappon, fondateur du Centre québécois pour le désarmement nucléaire et la santé communautaire, qui parrainait le projet des ambassadeurs de paix. J'étais écoeuré de la confrontation sur glace entre le Canada et l'URSS, qui est souvent une occasion de propagande anti-communiste. Dans notre projet au contraire, les matches de hockey (pour les garçons) et les séances de patinage artistique (pour les filles) étaient conçues sur le modèle de la coopération plutôt que sur celui de la compétition. Les équipes de hockey, par exemple, étaient composées à la fois de jeunes Québécois et de jeunes Soviétiques. »

Mais, au fond, le sport n'était que le prétexte, le moyen d'entrer en communi-

cation et de se lier d'amitié. D'ailleurs, si les 30 Québécois de 12 à 15 ans devaient posséder un minimum d'habileté sur patins, ils ont été choisis d'abord et avant tout sur la base de leurs qualités d'expression de sentiments humains, leur curiosité envers des cultures différentes et leur compréhension de la menace nucléaire.

Humaniser le Soviétique

Le Dr Cappon n'hésite pas à utiliser le prestige de la profession médicale pour dénoncer « les discours haineux et la peur du Soviétique, qui mystifient nos populations ». Les concepteurs du projet font le pari que des jeunes qui auront pu se connaître et fraterniser ne sauraient être de ceux qui « pèsent sur le bouton ». « Nous visions à démystifier le Soviétique, explique Paul Cappon, à l'humaniser, à le faire voir comme un ami potentiel plutôt que comme un ennemi potentiel » Mission accomplie, si l'on en croit les témoignages des ambassadeurs québécois, qui se sont découverts les mêmes craintes et les mêmes aspirations que les Soviétiques de leur âge.

Parmi les inquiétudes communes, la question du nucléaire. « Ça me préoccupe, reprend Frédéric. Quand on pense que le simple fait de peser sur un bouton pourrait déclencher une guerre nucléaire et que ça prendrait des années et des années avant que la vie puisse reprendre sur terre... » La question de la santé mentale à

l'heure de la menace nucléaire est d'ailleurs l'un des sujets de recherche du Centre québécois pour le désarmement nucléaire et la santé communautaire.

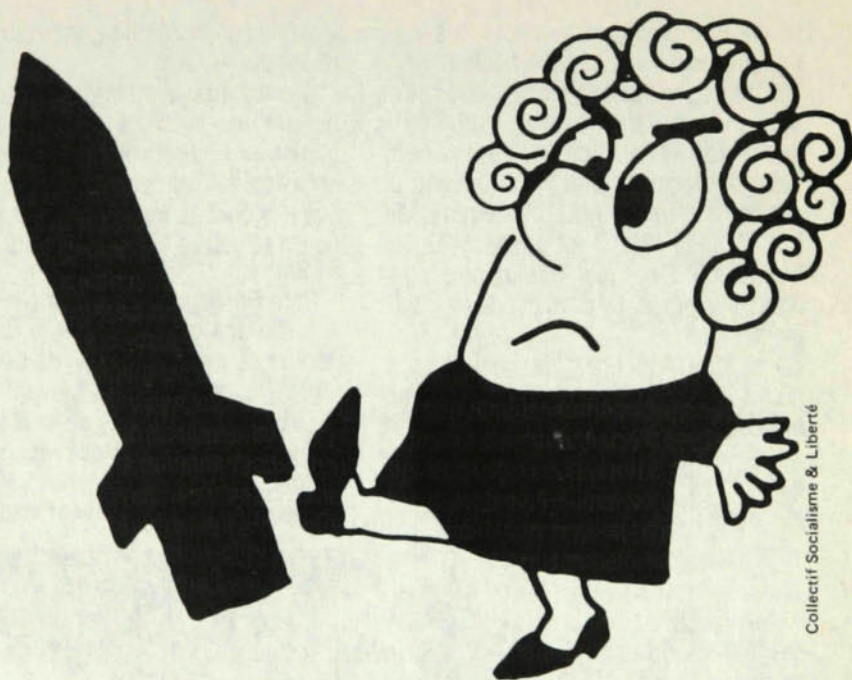
Vers une organisation internationale?

Les jeunes ambassadeurs ont apporté et livré des milliers de messages de paix, dont plusieurs provenaient d'organisations, d'institutions et d'élus municipaux. Ainsi, par ce canal, le maire Doré de Montréal a transmis ses vœux de paix au maire Saïkin de Moscou, qui lui a répondu. Un autre message était adressé à l'hôpital pédiatrique de Moscou, de la part des enfants de l'hôpital Sainte-Justine.

Paul Cappon trouve essentiel de créer des liens de paix directement entre les peuples. Par ailleurs, il balaie la question de savoir si les mouvements de paix soviétiques sont dépendants de l'État. L'important pour lui, ce sont les résultats concrets, en terme de désarmement.

Les dirigeants soviétiques ont tellement apprécié le tandem Paix-sport qu'ils ont proposé la mise sur pied d'une organisation internationale pour la paix et le sport. Une première rencontre se tiendrait au Japon l'an prochain.

Frédéric espère bien que ses amis Soviétiques pourront à leur tour venir au Québec cette année, et même résider dans des familles, mais c'est une question de sous, un tel projet devant trouver son auto-financement... 



Collectif Socialisme & Liberté

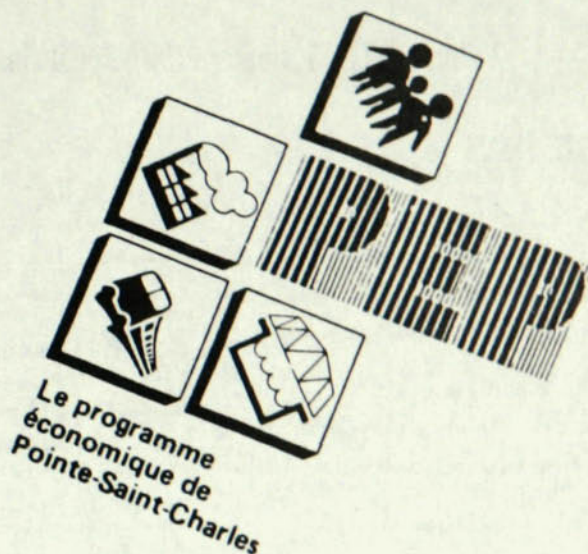
Le P.E.P. Combien tu gages?

Des dizaines de milliers d'emplois perdus en 10 ans! Jadis berceau de l'industrie au Québec, le Sud-Ouest de Montréal est en train d'en devenir le cercueil! Le Programme économique de Pointe St-Charles (P.E.P.) fut créé par les groupes communautaires du quartier afin d'unir tous les efforts pour revitaliser le secteur.

En aidant 15 entreprises à démarrer, nous avons créé 65 emplois et en avons consolidé 125 autres dans des entreprises existantes. Les sans-emploi peuvent aussi bénéficier de notre programme de formation. Au PEP, nous croyons la revitalisation possible seulement si la population traditionnelle du quartier s'y implique.

Nous sommes présentement en difficultés financières. Si nous voulons continuer notre démarche, nous devons recueillir au moins \$40,000 cette année. En effet, l'aide gouvernementale continuera... à la condition que le PEP assume une part d'autofinancement au cours des trois prochaines années.

Gagez-vous qu'on tiendra le coup? Si oui, faites parvenir vos dons à: Programme économique de Pointe St-Charles, a/s Comité de financement, 2561 rue Centre, suite 101, Montréal, Québec. H3K 1J9. Si vous désirez un reçu pour fins d'impôt, communiquez avec Michèle Soutière ou Lucette Pineau au (514) 931-5737.



Pour suivre la lutte du peuple haïtien



Comment accompagner le peuple dans sa reconstruction des structures sociales en Haïti? Comment lire les événements et y ébaucher une pratique solidaire des aspirations des Haïtiens et Haïtiennes? Comment agir dans une voie qui promet une véritable transformation? La brochure **Espoirs d'un peuple. Difficultés d'une lutte...** fournit des points de repère pour lire et analyser les événements en

Haïti. Regroupant 36 textes écrits par Renaud Bernardin dans le cadre des éditoriaux de l'émission «les Flamboyants» de CIBL FM, ce document donne aussi des pistes pour discerner la fidélité au «déchoukaj» entrepris le 7 février 1986.

Disponible au prix de \$5. (\$7. par la poste) au Carrefour Tiers-Monde, 454 rue Caron, Québec, Qc, G1K 8K8. Tél: (418) 647-5853.

ERRATUM

Dans la nouvelle brève intitulée «Logement: des chrétiens agissent» du numéro de novembre, on aurait dû lire: La table de concertation Justice et Foi regroupe des représentants de huit quartiers populaires ou réseaux et une représentante des allophones.

TABLES DE L'ANNÉE 1987

Volume XXXVI, numéro 199 à 206 inclusivement

AUTEURS

Baril, D. — Nos impôts pour la paix, 200 p. 28.

Beauregard, R. — Le vieil homme et la terre, 203 p. 6.

Bousquet, R. — Moins d'héritiers pour Pierre Lambert, 205 p. 28.

Cadrin, R. — Un cri d'alarme, 201 p. 30.

Casabon, J.-G. — Libre-échange: pas le choix? 201 p. 26.

Cossette, C. et D'Amours, M. — Qu'est-ce qui fait courir André Melançon? 206 p. 6.

Coursol, H. — Lettre de Totogalpa, 202 p. 26.

D'Amours, M. — Des jeunes très sages, 199 p. 8 — Chômage: ce que nous réserve la réforme Forget, 199 p. 14 — Montréal multiculturel, 199 p. 15 — Un nouvel El Norte, 200 p. 5 — Le nouveau visage du mouvement des femmes, 200 p. 10 — Encore de l'idéal, 201 p. 6 — Groupes populaires: la crise financière 201 p. 28 — Un train qu'on ne peut pas arrêter, 202 p. 6 — Si la ville m'était contée... 202 p. 30 — Zoom sur une autre Amérique, 203 p. 12.

D'Amours, M. et le comité droit au travail du Conseil central de Montréal (CCSN) — Les nomades du travail, 203 p. 15.

D'Amours, M. — Bienvenue au cinq-milliardième, 203 p. 23 — Elles affichent l'amitié, 203 p. 32 — Malenfant superstar, 204 p. 5 — Affronter les vraies questions, 204 p. 6.

D'Amours, M., Rouleau, M., Roy, F.T. — L'avenir autochtone, 204 p. 15.

D'Amours, M. — Haïti: quand la paysannerie s'éveillera, 204 p. 24 — Entre l'été carbonique et l'hiver nucléaire, 205 p. 5 — Plaidoyer pour les réfugiés, 205 p. 6 — Bons baisers de Moscou, 206 p. 32.

D'Amours, M., Gauthier, J., Lafleur, G. — Spécial Montréal, 205 p. 15.

D'Amours, M., et Garceau, M.-L. — Mourir d'aimer, 206 p. 15.

Daniel, C. — Réintégrer le marché du travail: illusion ou réalité? 205 p. 10.

Desautels, S. — Une tâche immense, 200 p. 6.

Deshaies, M.-H. et Conte, N. — Les jeunes et l'amour: quand on ne vit pas sur la même planète, 200 p. 12.

Desrosiers, J. et D'Amours, M. — Le culte de l'entrepreneuriat, 201 p. 12.

Desrosiers, J. — L'angoisse d'une pluie, 202 p. 18 — Itinéraire d'un groupe de jeunes, 205 p. 12.

Drolet, I. — Ils s'amuse à nous amuser, 203 p. 10.

Dugal, G. — Vie Ouvrière vue par ceux et celles qui l'aiment, 205 p. 32 — Dormir avec un éléphant, 206 p. 5 — Église: l'homosexualité au pilori, 206 p. 26.

Duhamel, L. — URSS: Les ouvriers à l'heure de la réforme, 206 p. 24.

Favreau, L., Poirier, R., Ruel, H., D'Amours, M. — Mouvement populaire, Cuvée 1987, 200 p. 15.

Favreau, L. — Lectures pour le 1er mai, 201 p. 33.

Filiatrault, P. — Employé-e-s à pourboire: à quand le «service inclus»? 203 p. 24.

Gagnon, M.-J. — La loi 101 à défendre et à utiliser, 199 p. 30.

Gamache, J. — Nouvelles technologies de reproduction: un bébé à tout prix? 201 p. 10 — L'amour de sa vie pour... 36? 204 p. 10.

Garnier, L. et Bessette, L. — Et si l'argent faisait le bonheur, 199 p. 12.

Gauthier, J. — RCM: L'épreuve du pouvoir, 206 p. 30.

Laberge, S. — La vidéomanie, 204 p. 12 — Jeunes: un article dont vous êtes le héros, 206 p. 12.

Labrie, V. — La lettre de la mère à Julie, 202 p. 28 — Une histoire de papier, 204 p. 30.

Lacelle, D. — Tu vas au bal? j'y dit... 202 p. 10.

Langlois, J.P. — Vivre l'Église comme une famille, 203 p. 26.

Lapierre, M. — La lutte pour la terre, 203 p. 28.

Larocque, A.-M. et D'Amours, M. — Mon logement n'est pas à vendre, 200 p. 32.

Laurendeau, F. — Nouvelles stratégies patronales: menace ou défi? 204 p. 32.

Lavallée, S. — Itinérants: le tiers monde en ville, 199 p. 24.

Leboeuf, F. — «Vous êtes les yeux de vos pays», 201 p. 24.

Leclerc, A. — Encore un dépanneur, 202 p. 21.

Leigh-Lizotte, D. — Branle-bas là-haut, 202 p. 16 — De mauvais souvenirs plein la tête, 202 p. 20.

Levac, R. — La moralité de l'avortement, 199 p. 6 — Le Chili de la peur, 199 p. 26 — Les évêques américains prêchent la justice économique, 200 p. 26 — Ça ne change pas le monde mais... 200 p. 30 — L'alternative du N.P.D. 201 p. 5 — Mère de la Confédération, 202 p. 5 — Japon: le miracle en crise, 202 p. 24 — La mort de Mgr Adolphe Proulx, 203 p. 5 — Les évêques canadiens et les enjeux sociaux, 204 p. 26 — Clercs-laïcs un problème de pouvoir, 205 p. 24.

Mercier, J. — Tiers-monde: le spectre de la dette, 205 p. 26.

Morissette, C. — Gagner sa vie en pédalant, 202 p. 32.

Néron, J. — Les femmes du manoir, 202 p. 12.

Païement, G. — Le retour de Sara, 199 p. 28.

Proulx, E. — St-Jean: comment on militarise une région, 199 p. 33.

Richard, P. — Emploi et forêt: Une bataille de toute une région, 203 p. 30.

Rose, R. — Fiscalité: Ce que cache la réforme Wilson, 204 p. 28.

St-Pierre, A. — La commande, 199 p. 23 — Une photo, 200 p. 23 — Le téléphone, 201 p. 23 — Vivre à l'heure, 202 p. 23.

Tremblay, M. — Le F.F.M.: des films plein la vue, 205 p. 30 — Les marins, des oubliés de la mer, 206 p. 28.

Voltaire, F. — Haïti: entre espoir et damnation, 200 p. 24.

SUJETS ET CONTENUS

CULTURE: Lectures pour le 1er mai (L.F.) 201 p. 33, Si la ville m'était contée... (M.D.) 202 p. 30, Avez-vous lu? (J.M.) (M.D.) 202 p. 34, Elles affichent l'amitié (M.D.) 203 p. 32, Une histoire de papier (V.L.) 204 p. 30, Le FFM: des films plein la vue (M.T.) 205 p. 30, Moins d'héritiers pour Pierre Lambert (R.B.) 205 p. 28.

DOSSIERS: Montréal multiculturel (M.D.) 199 p. 15, Mouvement populaire, Cuvée 1987 (L.F.) (R.P.) (H.R.) (M.D.) 200 p. 15, Histories d'en rire... et d'en pleurer (J.D.) (D.L.-L.) (A.L.) 202 p. 15, Les nomades du travail (M.D.) 203 p. 15, L'Avenir autochtone (M.D.) (M.R.) (F.-T.R.) 204 p. 15, Spécial Montréal (M.D.) (J.G.) (G.L.) 205 p. 15, Mourir d'aimer (M.D.) (M.-L.G.) 206 p. 15.

ÉCONOMIE ET POLITIQUE: Fiscalité: ce que cache la réforme Wilson (R.R.) 204 p. 28, RCM: L'épreuve du pouvoir (J.G.) 206 p. 30.

ÉDITORIAUX: La moralité de l'avortement (R.L.) 199 p. 6, Un nouvel El Norte (M.D.) 200 p. 5, L'Alternative du N.P.D. (R.L.) 201 p. 5, Mère de la Confédération (R.L.) 202 p. 5, La mort de Mgr Adolphe Proulx (R.L.) 203 p. 5, Malenfant superstar (M.D.) 204 p. 5, Entre l'été carbonique et l'hiver nucléaire (M.D.) 205 p. 5, Dormir avec un éléphant (G.D.) 206 p. 5.

ÉGLISE: Le retour de Sara (G.P.) 199 p. 28, Les évêques américains prêchent la justice économique (R.L.) 200 p. 26, Libre-échange pas le choix? (J.-G.C.) 201 p. 26, Lettre de Totogalpa (H.C.) 202 p. 26, Vivre l'Église comme une famille (J.-P.L.) 203 p. 26, Les évêques canadiens et les enjeux sociaux (R.L.) 204 p. 26, Clercs-laïcs, un problème de pouvoir (R.L.) 205 p. 24, Église: L'homosexualité au pilori (G.D.) 206 p. 26.

ENTREVUES: Alison Carpenter et Maxime Faille: Des jeunes très sages (M.D.) 199 p. 8, Lorenzo Brousseau: Une tâche immense (S.D.) 200 p. 6, Yvette Brunet: Encore de l'idéal (M.D.) 201 p. 6, Aurèle Marceau: Un train qu'on ne peut pas arrêter (M.D.) 202 p. 6, René Dumont: Le vieil homme et la terre (R.B.) 203 p. 6, Affronter les vraies questions (M.D.) 204 p. 6, Mathilde Marchand: Plaidoyer pour les réfugiés (M.D.) 205 p. 6, André Melançon: Qu'est-ce qui fait courir André Melançon? (C.C.) (M.D.) 206 p. 6.

FEMMES: Et si l'argent faisait le bonheur (L.G.) (L.B.) 199 p. 12, Le nouveau visage du mouvement des femmes (M.D.) 200 p. 10, Nouvelles technologies de reproduction: un bébé à tout prix? (J.G.) 201 p. 10, Les femmes du manoir (J.M.) 202 p. 12, Zoom sur une autre Amérique (M.D.) 203 p. 12, L'amour de sa vie pour 36? (J.G.) 204 p. 10, Réintégrer le marché du travail: illusion ou réalité? (C.D.) 205 p. 10, Les femmes et la ville: une relation difficile (L.L.) p. 10.

INTERNATIONAL: Le Chili de la peur (R.L.) 199 p. 26, Haïti: entre espoir et damnation (F.V.) 200 p. 24, Vous êtes les yeux de vos pays (F.L.) 201 p. 24, Japon: le miracle en crise (R.L.) 202 p. 24, Brésil: La lutte pour la terre (M.L.) 203 p. 28, Haïti: quand la paysannerie s'éveillera (M.D.) 204 p. 24, Tiers-Monde: le spectre de la dette (J.M.) 205 p. 26, URSS: Les ouvriers à l'heure de la réforme (L.D.) 206 p. 24.

JEUNES: Itinérants: le Tiers-Monde en ville (S.L.) 199 p. 24, Les jeunes et l'amour... Quand on ne vit pas sur la même planète (N.C.) (M.-H.D.) 200 p. 12, Le culte de l'entrepreneuriat (J.D.) (M.D.) 201 p. 12, Tu vas au bal? j'y dit... (D.L.) 202 p. 10, Ils s'amuse à nous amuser (I.D.) 203 p. 10, La vidéomanie (S.L.) 204 p. 12, Itinéraire d'un groupe de jeunes (J.D.) 205 p. 12, Un article dont vous êtes le héros (S.L.) 206 p. 12.

ORGANISATIONS POPULAIRES: Mon logement n'est pas à vendre (A.-M.L.) (M.D.) 200 p. 32, Groupes populaires: la crise financière (M.D.) 201 p. 28, Un cri d'alarme (R.C.) 201 p. 30.

PACIFISME: St-Jean: comment on militarise une région (E.P.) 199 p. 33, Nos impôts pour la paix (D.B.) 200 p. 28, Bons baisers de Moscou (M.D.) 206 p. 32.

TRAVAIL ET SYNDICALISME: Chômage: ce que nous réserve la réforme Forget (M.D.) 199 p. 14, La loi 101 à défendre et à utiliser (M.-J.G.) 199 p. 30, Ça ne change pas le monde mais... (R.L.) 200 p. 30, Gagner sa vie en pédalant (C.M.) 202 p. 32, Employé-e-s à pourboire: À quand le service inclus? (P.F.) 203 p. 24, Emploi et forêt: Une bataille de toute une région (P.R.) 203 p. 30, Nouvelles stratégies patronales: menace ou défi? (F.L.) 204 p. 32, Les marins, des oubliés de la mer (M.T.) 206 p. 28.

LE FONDS

DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)



LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111

**À travail équivalent,
salaire égal:**

**les femmes ont acquis ce droit
mais que signifie-t-il au juste ?**

Une recherche de Ginette Dussault sur la portée de la revendication "à travail équivalent, salaire égal". Ce principe est inscrit dans la loi québécoise depuis 1976 mais cela n'a pas permis de réduire de façon importante les écarts de salaires entre hommes et femmes. Dans cette étude, Ginette Dussault fait le point sur le sens à donner à cette revendication et sur les moyens pour la faire appliquer.

À travail équivalent, salaire égal:
la portée de la revendication
bulletin no 27 septembre 1987
prix: 7\$ (commande postale: 8\$)



Institut de recherche appliquée sur le travail
1259 rue Berri, Montréal H2L 4C7 845 9165





PARTOUT AU QUÉBEC

Conseil central de Québec

155, boul. Charest Est
Québec (Québec)
G1K 3G6
(418) 647-5840

Conseil central de Sept-Îles

690, boul. Laure, suite 10
Sept-Îles (Québec)
G4R 4N8
(418) 962-5571

Conseil central de Drummondville

480, rue St-Jean
Drummondville (Québec)
J2B 5L6
(819) 478-8158

Conseil central du Haut- Richelieu

180, rue Notre-Dame
St-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6N2
(514) 348-4965

Conseil central de Montréal

1601, avenue de Lorimier
Montréal (Québec)
H2K 4M5
(514) 598-2021

Conseil central du Bas St- Laurent

124, rue Ste-Marie
Rimouski (Québec)
G5L 4E3
(418) 723-7811

Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

165, rue Commerciale Ouest
Chandler (Québec)
G0C 1K0
(418) 689-2294

Conseil central de Lanaudière

190, rue Montcalm
Joliette (Québec)
J6E 5G4
(514) 759-0762

Conseil central du Nord-ouest québécois

400, des Distributeurs
C.P. 1390
Val d'Or (Québec)
J9P 4P8
(819) 825-6137

Conseil central de Richelieu- Yamaska

2425, rue Dessaulles
St-Hyacinthe (Québec)
J2S 2V2
(514) 774-5363

Conseil central de la Côte-Nord

999, rue Comtois
Hauteville (Québec)
G5C 2A5
(418) 589-2069 ou 2608

Conseil central de Granby

371, rue St-Jacques
Granby (Québec)
J2G 3N5
(514) 372-6830

Conseil central des Laurentides

289, rue De Villemure
St-Jérôme (Québec)
J7Z 5J5
(514) 438-4196

Conseil central de l'Outaouais

84, rue Lois
Hull (Québec)
J8Y 3R4
(819) 771-7447

Conseil central du Saguenay — Lac St-Jean

73, rue Arthur-Hamel Sud
Chicoutimi (Québec)
G7H 3M9
(418) 549-9320

Conseil central de Sorel

900, rue de l'Église
Tracy (Québec)
J3R 3R9
(514) 743-5502

Conseil central de Trois-Rivières

550, rue St-Georges
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2K8
(819) 378-5419

Conseil central des Bois-Francs

110, boul. Laurier est
Arthabaska (Québec)
G6P 6R1
(819) 357-8257

Conseil central de Shawinigan

791, 5^e Rue, C.P. 7
Shawinigan (Québec)
G9N 6T8
(819) 536-4433

Conseil central du Sud-ouest québécois

55, boul. Mgr.-Langlois
Grande-Île (Québec)
J6S 4V3
(819) 536-4433

Conseil central de Sherbrooke

180, rue Acadie
Sherbrooke (Québec)
J1H 2T3
(819) 563-6515

Conseil central de Thetford- Mines

908, avenue Labbé
Thetford-Mines (Québec)
G6G 2A8
(418) 338-3159

Centre de Formation

Fernand Jolicoeur
356 rue Notre-Dame
Lanoraie,
J0K 1E0
(514) 887-2336



Lire **Vie Ouvrière**, c'est rencontrer
du monde qui nous font vibrer
aux réalités des classes populaires.
C'est se brancher sur ce qui bouge
dans les groupes populaires et
syndicaux, les groupes de femmes,
les réseaux de solidarité
internationale et les organisations
chrétiennes progressistes. C'est
comprendre la société de leur point
de vue. Par des articles courts,
simples, accessibles.

UNE INFORMATION BRANCHÉE ET ACCESSIBLE

- Un numéro : 3,00 \$ (2,50 \$ + 0,50 de frais de poste)
- Abonnement d'un an (huit numéros) : 15 \$
- Abonnement de deux ans : 28 \$
- À l'étranger (un an) : 18 \$

Ci-inclus _____ \$ pour _____
Nom _____
Adresse _____ code postal _____

À l'ordre de : **Revue Vie Ouvrière**,
1212, rue Panet,
Montréal, Qc., H2L 2Y7
(514) 523-5998